Loxia Ecologie

Diagnostic écologique sur la source des mousses à PRalognan-la-vanoise (73)

29/09/2025

PRÉPARÉ PAR

QUENTIN CONTRERAS
LOXIA ÉCOLOGIE

1. Table des matières

1 CONTEXTE DE L'ETUDE 4

2. METHODOLOGIE 5

2.1 ZONE D'ETUDE 5

2.2 BIBLIOGRAPHIE 6

2.3 INVENTAIRES DE TERRAINS 7

Effort de prospection 7

Avifaune 8

Chiroptères 10

Mammifères terrestres 11

Coléoptères saproxyliques protégés 11

Analyse ADN Environnementale sur le cours d'eau courcircuité 11

Inventaire des habitats naturels 12

Inventaire de la flore vasculaire 13

2.4 ÉVALUATION DES ENJEUX 15

2.5 DESCRIPTION DE LA MISE EN PLACE DES MESURES EVITER, REDUIRE, COMPENSER (ERC) 16

3 ÉTAT INITIAL DE LA FLORE ET DES HABITATS NATURELS 17

3.1 FLORE 17

Résultats 17

Analyse des sensibilités 19

Flore patrimoniale 19

Espèces végétales exotiques envahissantes 22

3.2 HABITATS NATURELS 23

Résultats 23

Analyse des sensibilités 25

4 ÉTAT INITIAL DE LA FAUNE 28

4.1 AVIFAUNE NICHEUSE 28

Résultats 28

Analyse des sensibilités 31

4.2 AVIFAUNE MIGRATRICE 34

Résultats 34

4.3 AVIFAUNE HIVERNANTE 36

Résultats 36

4.4 AMPHIBIENS 38

Résultats 38

Analyse des sensibilités 38

4.5 RHOPALOCERES 40

Résultats 40

Analyse des sensibilités *44*
4.6 ODONATES 45
Résultats *45*
Analyse des sensibilités *45*
4.7 COLEOPTERES SAPROXYLIQUES PROTEGES 46
Résultats *46*
Analyse des sensibilités *46*
4.8 CHIROPTERES 47
Résultats *47*
Analyse des sensibilités *49*
4.9 MAMMIFERES TERRESTRES 51
Résultats *51*
Analyse des sensibilités *52*
5 SYNTHESE DES ENJEUX ECOLOGIQUES 54
6 CONCLUSION 56
7 AUTEURS DU DOCUMENT 58
8 ANNEXES 58
8.1 LISTE DES ESPECES VEGETALES OBSERVEES SUR LA ZONE D'ETUDE 58
8.2 FICHE HABITAT C2.16 63
8.3 FICHE HABITAT C2.5 64
8.4 FICHE HABITAT E5.1 65
8.5 FICHE HABITAT E5.511 66
8.6 FICHE HABITAT G3.131 67
8.7 FICHE HABITAT J4.2 68

1 Contexte de l'étude

Le Bureau d'études **ABEST Ingénierie** accompagne actuellement la commune de **Pralognan-la-Vanoise**, située en **Savoie (73)**, dans le cadre du projet de remise en état de la **prise d'eau de la source Les Mousses**. Cette opération vise à sécuriser et moderniser l'ouvrage afin d'assurer la pérennité de l'alimentation en eau potable tout en respectant les exigences réglementaires et environnementales en vigueur.

Dans ce contexte, la commune à associer le bureau d'études **Loxia Écologie** pour la prise en charge de la composante environnementale du projet. L'intervention a permis de réaliser un diagnostic écologique. Ce travail inclura :

- La **réalisation d'inventaires écologiques** (faune, flore, habitats naturels) couvrant les périodes clés de prospection afin de recenser les espèces d'intérêt patrimonial ou protégées ;
- L'**analyse de la sensibilité écologique** du site et de son environnement immédiat, en tenant compte notamment de la localisation en zone de montagne et de la proximité du **Parc national de la Vanoise**, territoire riche en biodiversité.

2. Méthodologie

2.1 Zone d'étude

La zone d'étude du projet doit permettre une évaluation exhaustive des principaux enjeux écologiques liés à celui-ci.

Pour ce faire, Loxia Écologie utilise deux échelles de zonage différentes : la zone d'étude immédiate et la zone d'étude élargie.

- La zone d'étude immédiate, correspond à la superficie directement concernée par le projet. C'est dans ce périmètre que seront réalisés les inventaires faune-flore-habitats;
- La zone d'étude élargie servira de limites géographiques pour l'analyse bibliographique. Pour cette étude, nous avons utilisé un tampon de 5 kilomètres autour de la zone d'étude rapprochée. Pour certains taxons spécifiques (rapaces, chiroptères, etc.) ce tampon a été élargi à 10 kilomètres.

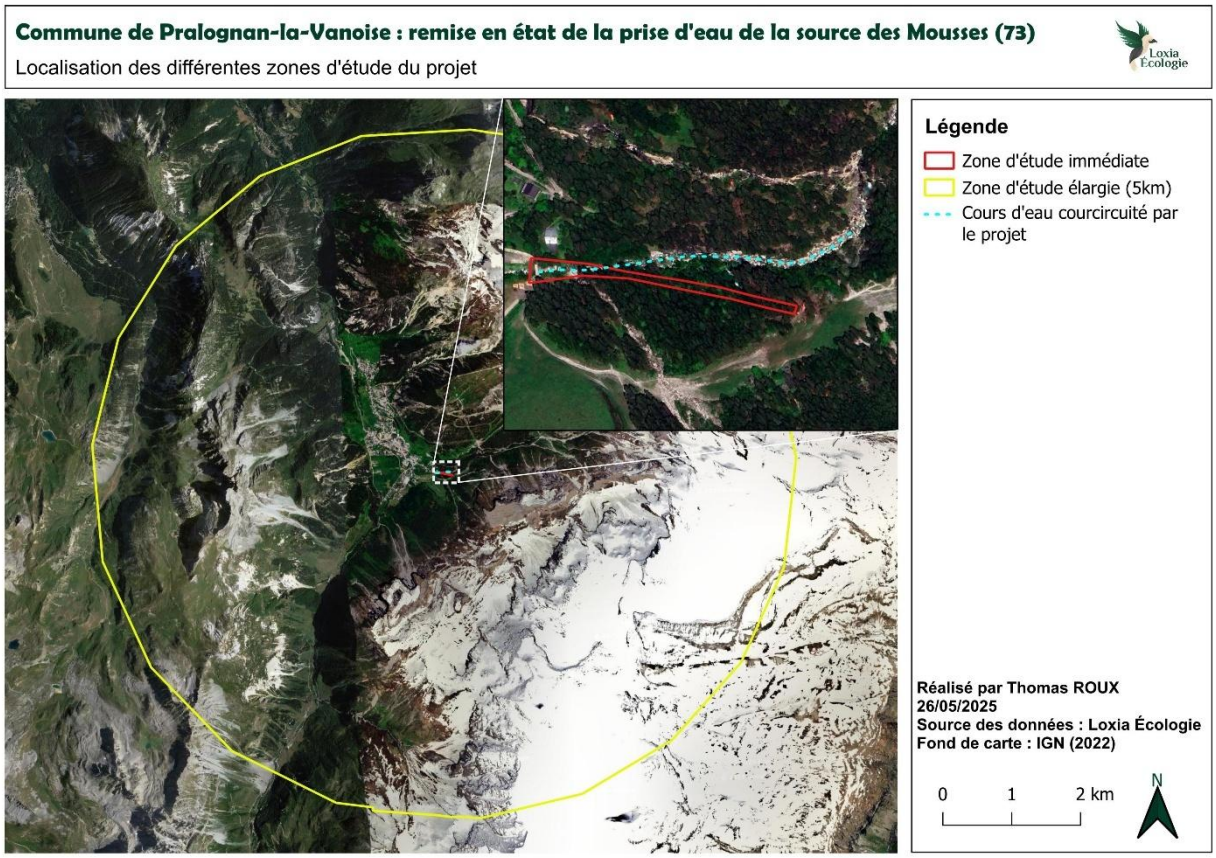

LOCALISATION DES DIFFERENTES ZONES D'ETUDES DU PROJET PROPOSEES PAR LOXIA ECOLOGIE

2.2 Bibliographie

L'analyse bibliographique est une étape indispensable à la réalisation d'un diagnostic écologique. Elle permet aux naturalistes de Loxia Écologie de réaliser une première analyse des enjeux écologiques présents ou possiblement présents sur la zone d'étude immédiate.

Certaines espèces présentes dans la bibliographie pourront être prises en compte dans l'analyse des sensibilités et le dimensionnement des enjeux. Cette étape permet donc de tendre un peu plus vers l'exhaustivité des inventaires écologiques réalisés.

Diverses ressources bibliographiques seront mobilisées pour la réalisation de cette étude :

- les données issues des bases de données régionales. Ces bases sont vérifiées régulièrement et leurs données peuvent être utilisées dans le cadre d'études : Faune France, OpenObs (INPN), Biodiv'AURA ;
- les éventuelles données récoltées lors de précédentes études menées par ABEST, Loxia Écologie ou la Commune ;
- les données de zonages nature (ZNIEFF, NATURA2000) situés au sein ou à proximité de la zone d'étude immédiate : Géoportail, INPN, portail des DREAL (DatARA) ;
- d'autres organismes ou personnes référentes pourront être consultées en fonction des études à réaliser et des problématiques rencontrées.

Selon le contexte de l'étude et des organismes consultés, certaines données bibliographiques pourront être payantes. Si celles-ci s'avèrent indispensables au bon déroulement de l'étude, Loxia Écologie fera valider au préalable par le client l'achat de ces données.

2.3 Inventaires de terrains

Effort de prospection

Les méthodes d'inventaires naturalistes présentée concentrent les efforts sur les périodes optimales d'observation des espèces. Ces inventaires ont permis d'établir une cartographie des habitats faunistiques, et de lister les espèces animales et végétales présentes.

Le tableau ci-dessous résume les groupes qui ont été inventoriés et le nombre de passages qui leur ont été dédié :

Date	Taxons inventoriés	Conditions météorologiques
14-15/07/2025	Avifaune nicheuse (IPA 1), Chiroptères (SM4), Mammifères terrestres, Coléoptères protégés (Rosalie des Alpes), Crossopes, Amphibiens et Odonates (ADNe)	Pluie absente, vent abscent, T°C : 15, ciel dégagé
16/07/2025	Flore patrimoniale, habitats naturels et zone humides (critère végétation)	Pluie absente, vent faible, T°C : 19, ciel dégagé
29/08/2025	Avifaune nicheuse (IPA 2), Chiroptères (Arbres à gites), Mammifères terrestres, Coléoptères protégés (Rosalie des Alpes)	Pluie absente, vent absent, T°C : 10, ciel dégagé
29/09/2025	Flore : recherche de la Buxbaumie verte	Pluie absente, vent absent, T°C : 17, ciel dégagé

Avifaune

L'avifaune est un excellent indicateur de l'état de la biodiversité. Ce groupe est particulièrement intéressant à suivre, car les oiseaux sont souvent spécialisés dans un type d'habitat. L'état des populations permet ainsi d'évaluer la qualité des habitats naturels présents dans la zone d'étude. De plus, presque toutes les espèces sont protégées et/ou menacées.

Il est important de différencier l'avifaune nicheuse, migratrice et hivernante. Pour cette étude cas par cas complétée par une analyse bibliographique poussée, seule l'avifaune nicheuse a été inventoriée :

L'avifaune nicheuse a été inventoriée par point d'écoute actif, en suivant la méthodologie IPA : l'observateur reste 20 minutes sur chaque point d'écoute et note toutes les espèces observées ou entendues. Les comportements reproducteurs (accouplement, nourrissages) sont également relevés avec précision afin de définir le cortège des espèces reproductrices du site grâce aux indicateurs de cantonnement. Les espèces non cantonnées sont considérées comme en transit. Deux passages ont été réalisé pour cette étude.

TRAQUET TARIER, PIE-GRIECHE ECORCHEUR ET BRUANT PROYER ©LOXIA ÉCOLOGIE

Commune de Pralognan-la-Vanoise : remise en état de la prise d'eau de la source des Mousses (73)

Localisation des points IPA

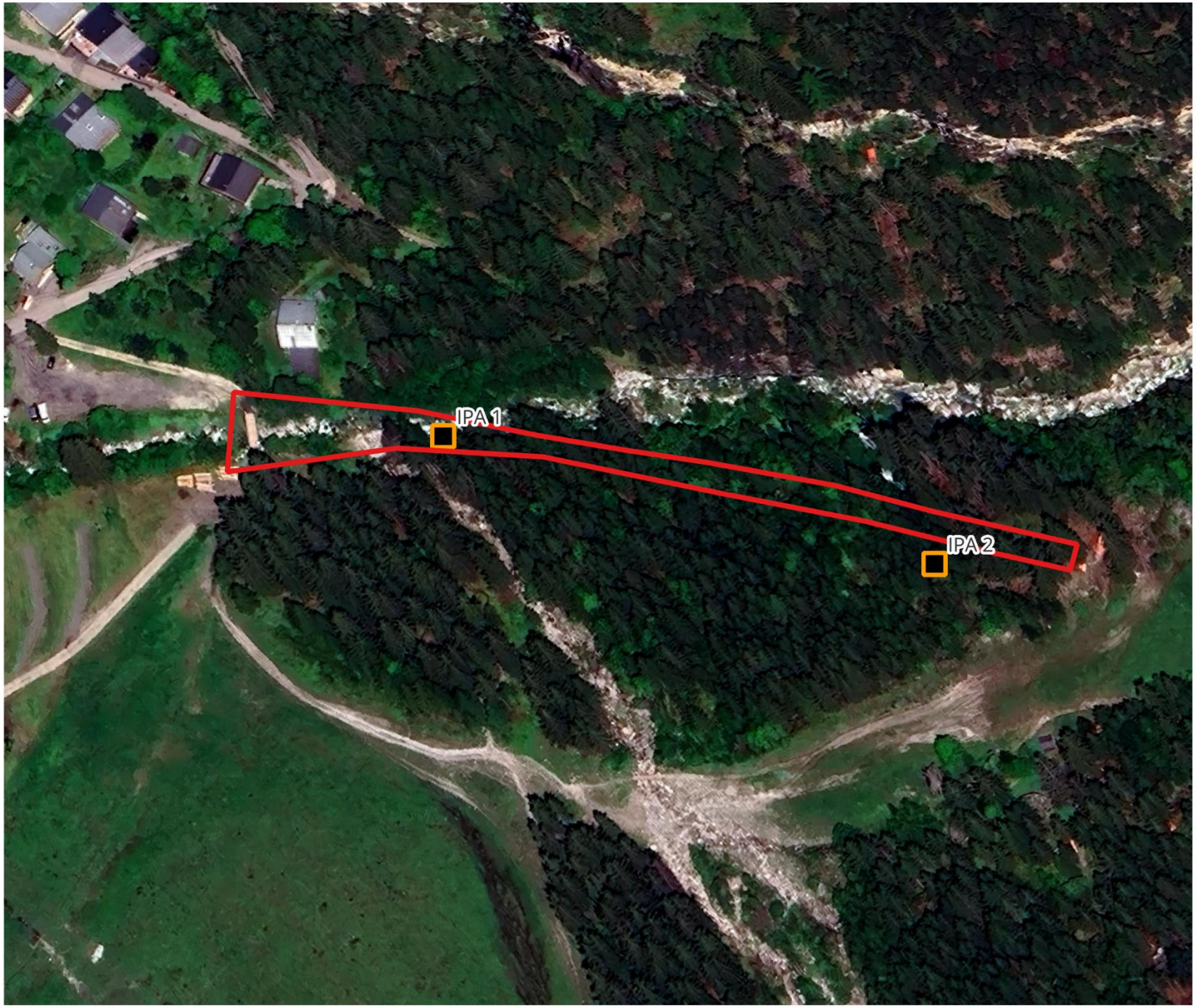

Légende

Projet

Zone d'étude immédiate

Avifaune

Protocole IPA

Réalisé par Yann PORTE
08/09/2025
Source des données : Loxia Écologie
Fond de carte : IGN (2022)

0 25 50 m

N

Chiroptères

Pour l'étude de ce taxon nocturne, Loxia Écologie commence par analyser la capacité d'accueil du site d'étude pour les chiroptères. Les habitats favorables (zones humides, lisières, etc.) et les gîtes (falaises, arbres à cavités, bâtis) sont recensés et pointés au GPS. Si la zone d'étude est favorable aux chiroptères deux méthodes sont utilisées :

- la recherche active à l'aide d'une caméra thermique Pulsar xm30 ou d'un détecteur Peterson D240x : l'utilisation de ces outils a pour objectif d'évaluer l'utilisation du site d'étude par les chiroptères. En effet, le D240x ou la caméra thermique permettent d'observer en temps réel les déplacements nocturnes des chiroptères et de comprendre leurs axes de déplacement, leurs zones d'alimentation, etc. Il est également plus facile de détecter les potentiels gîtes occupés en détectant les sources de chaleurs dégagées par les individus en reproduction ou en hibernation ;
- la recherche passive par pose d'enregistreurs passifs type SM4Bat à différents points de la zone d'étude durant une ou plusieurs nuits complètes. Ces enregistreurs passifs permettent de compléter efficacement la recherche active en permettant de définir avec précision le cortège spécifique en présence.

Dans le cas de l'utilisation d'enregistreurs passifs, un travail d'analyse des sonogrammes au bureau est indispensable. En effet, une fois les enregistrements des nuits de prospections récupérés, les bandes sonores sont découpées en piste de 5 secondes équivalentes à 1 contact selon la méthode Barataud.

Les signaux sont alors analysés à l'aide du logiciel Batsound© en fonction des spectrogrammes (Kilohertz en fonction du temps en millisecondes), oscillogrames (pourcentage d'amplitude de vibration de l'air en fonction du temps en millisecondes) et de la densité spectrale (décibel en fonction de la fréquence émise). D'autres critères auditifs et écologiques sont utilisés pour déterminer les différentes espèces en présence.

Grâce à cette méthode d'analyse, une liste d'espèces est produite avec un indice d'identification (possible, probable, certaine). Dans certains cas où l'identification est impossible, celle-ci s'arrête au groupe acoustique. L'ensemble des espèces sera analysé à l'exception du groupe des Myotis. Les Myotis seront traités en un seul et même groupe.

Pour compléter ces écoutes, une prospection des boisements pour identifier les arbres favorables aux chiroptères (et autres taxons) a été réalisée le 29 août 2025.

Les écologues recherchent les arbres présentant des cavités, fissures, décollements d'écorce ou troncs creux propices à leur accueil. La prospection s'effectue par parcours pédestres ciblés, avec observation visuelle, jumelles et lampes torches pour examiner les structures. Les indices de présence comme le guano ou les marques d'usure sont relevés.

Chaque arbre identifié a été cartographié et documenté avec sa localisation GPS et ses caractéristiques. Une analyse permettra de classer les arbres selon leur potentiel d'accueil et de proposer des mesures de conservation adaptées.

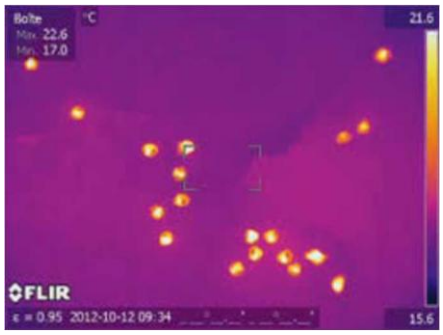

FIGURE 2 : UTILISATION DE LA CAMERA THERMIQUE SUR UNE COLONIE DE CHIROPTERES

Mammifères terrestres

Plusieurs espèces de mammifères sont protégées et/ou menacées en France. De plus, ils sont un excellent indicateur de l'état de la connectivité écologique de notre site. Par conséquent il est important de suivre ce groupe.

Sur cette étude, le site est peu favorable à la reproduction des grands mammifères, ils ont donc été inventoriés par recherche d'indice (traces, fécès, etc.) de manière opportuniste lors des passages sur site.

Coléoptères saproxyliques protégés

Il existe plusieurs espèces de coléoptères saproxyliques protégées et/ou menacées à l'échelle nationale voire régionale. Les plus communs sont sans doute le Grand capricorne (*Cerambyx cerdo*), le Pique-Prune (*Osmoderma eremita*) ou la Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*), les autres espèces étant beaucoup plus rares et localisées.

Afin de détecter ces espèces discrètes, Loxia Écologie propose une méthodologie en deux étapes :

- Une analyse bibliographique afin de connaître les actuelles zones de présence des espèces, couplée à une étude approfondie des habitats en présence sur la zone d'étude pour déterminer les milieux favorables aux coléoptères ;
- Une recherche fine sur le terrain, aux bonnes périodes en fonction des espèces cibles, d'indices de présence (cavités creusées par les larves) ou d'individus imagos en activité. Chaque indice ou individu est pointé précisément au GPS.

➔ Les habitats naturels de la zone d'étude sont favorables à la Rosalie des Alpes. Les imagos et les indices de présence laissés par l'espèce ont été recherchés en juillet et août 2025, pic de l'activité pour l'espèce.

GRAND CAPRICORNE ET SES TRACES DE REPRODUCTION SUR UN ARBRE-HOTE ©LOXIA ÉCOLOGIE

Analyse ADN Environnementale sur le cours d'eau courcircuité

Dans le cadre de cette mission, nos écologues ont réalisé un échantillonnage en milieu courant afin de détecter la présence du **Crossope aquatique, d'Amphibiens et d'Odonates** par Analyse ADN Environnementale (ADNe), en collaboration avec le laboratoire **SPYGEN**.

L'ADNe est une méthode innovante permettant d'identifier les espèces présentes à partir des traces d'ADN qu'elles laissent dans l'environnement (eau, sédiments, etc.). Elle offre plusieurs avantages :

- **Non-invasif** : Pas de capture ni de perturbation des espèces.
- **Haute sensibilité** : Détection d'espèces discrètes ou difficiles à observer.
- **Fiabilité et standardisation** : Résultats exploitables scientifiquement et comparables à d'autres études

L'analyse ADNe se déroule de la manière suivante :

- Sélection et caractérisation des stations en milieu (le cours d'eau courcircuité sera ciblé).
- Prélèvement d'eau selon un protocole rigoureux (filtration sur site).
- Conservation et envoi des échantillons au laboratoire SPYGEN pour analyse.
- Restitution des résultats sous forme d'un rapport détaillant les espèces détectées.

Cette approche permet une meilleure compréhension de la biodiversité locale et constitue un outil précieux pour la gestion et la conservation des espèces. **Elle permet de compléter efficacement les inventaires à vue et d'identifier efficacement la présence du Crossope aquatique et autres taxons utilisant le cours d'eau courcircuité très difficile à détecter en fin d'été.**
Dans le cadre de cette étude, après discussion avec le laboratoire SPYGEN, nous avons réalisé une seule station d'échantillonnage (deux prélèvements) le long du cours d'eau courcircuité. L'ADNe peut être détectée jusqu'à 2km en amont de la station d'échantillonnage ce qui nous permet donc de couvrir l'ensemble de la zone d'étude.

Les relevés de terrain ont été réalisé par nos écologues formés par SPYGEN, le 15 juillet 2025. Les échantillons sont ensuite pris en charge par SPYGEN pour analyse.

Inventaire des habitats naturels

En amont du terrain, un travail pré-cartographique est mené sur la base de photographies aériennes afin de délimiter les différentes entités susceptibles de représenter des habitats distincts.

Une fois sur le terrain, des relevés floristiques sont effectués dans chacune de ces entités de manière à caractériser les habitats d'après les végétations qui leur sont associées. Les dates de passage sont fixées pour s'accorder au mieux aux périodes de pleine expression de ces végétations.

Dans le cadre de cette caractérisation, le contexte socio-environnemental est également pris en compte : pression anthropique, géologie, topographie, hydrologie, pédologie…

Les référentiels utilisés sont la typologie EUNIS (Louvel et al., 2013) et la nomenclature de la Directive Habitat (92/43/CEE).

Ces relevés, outre la détermination des habitats qu'ils permettent, servent également à renseigner la richesse spécifique de la zone d'étude.

Les habitats identifiés sont décrits par type de milieux. Pour chacun d'eux, il est fait mention :

- du secteur de la zone d'étude dans laquelle il a été rencontré ;
- des espèces structurantes ayant permis de le caractériser ;
- de son état de conservation évalué à dire d'expert (3 items : bon, moyen, mauvais) ;
- du niveau de menace qui pèse sur lui et/ou de son critère de rareté ;

- de la présence en son sein d'espèces patrimoniales (habitat d'espèces).

Des photographies sont également produites dans le cadre de cette description et des fiches habitats sont annexées au rapport d'étude.

Une numérisation des habitats est ensuite réalisée à l'aide du logiciel de cartographie QGis (version 3.34 LTR).

Plusieurs jeux de cartes sont enfin produits pour l'ensemble de la zone d'étude :

- Une cartographie des habitats naturels et semi-naturels ;
- Une cartographie des habitats d'intérêt communautaire ;
- Une cartographie de synthèse des zones humides au regard du critère habitats *H* de l'arrêté de 24 juin 2008 ;
- Une cartographie des enjeux de conservation intrinsèques aux habitats.

ÉBOULIS SILICEUX, TOURBIERES BASSES ALCALINES, MEGAPHORBIAIES MONTAGNARDES ©LOXIA ÉCOLOGIE

Inventaire de la flore vasculaire

Conjointement aux relevés floristiques, **une recherche des espèces protégées**, **menacées et rares est effectuée**. Celle-ci, réalisée après un travail bibliographique préparatoire, a pour objectif de relever sur le terrain les différentes stations de ces espèces et d'en dénombrer le nombre d'individus. Elle vise la plus grande exhaustivité possible.

La zone d'étude est parcourue dans son intégralité sous réserve de l'accessibilité de chaque secteur. Les observations réalisées sont géolocalisées à l'aide d'un smartphone de terrain (version QField 3.3.11 et version QFlore v1.2.5).

Les prospections seront réparties de manière à contacter l'ensemble des espèces végétales sur le site avec un passage en mars-avril pour la flore vernale, un second en mai-juin pour le cortège principal et un dernier en juillet pour la flore tardive.

Espèces végétales exotiques envahissantes

Les inventaires ont également pour but d'**identifier les différentes espèces végétales exotiques envahissantes** au sein de la zone d'étude. Les foyers de ces espèces sont localisés et leur degré d'invasion évalué.

Plusieurs jeux de cartes sont produits pour l'ensemble de la zone d'étude :

- Une cartographie des espèces protégées ;
- Une cartographie des espèces menacées et rares ;
- Une cartographie des espèces végétales exotiques envahissantes.

BUXBAUMIE VERTE, ANCOLIE DES ALPES, LYCOPODE DES ALPES ©LOXIA ÉCOLOGIE

2.4 Évaluation des enjeux

Dans un premier temps il est important de mentionner que les enjeux de conservation par espèces ou cortèges mentionnés dans l'état initial, sont distincts des contraintes réglementaires. En effet, la réglementation se base aujourd'hui en grande partie sur les statuts de protection des espèces. Or, ces protections ne reflètent bien souvent pas suffisamment la réalité écologique de terrain.

Loxia Écologie propose une méthodologie pour être au plus proche des réalités écologiques du terrain étudié et proposer des enjeux de conservation pertinents. Ces enjeux sont déclinés sur une échelle de 5 niveaux :

Enjeu de conservation des espèces et cortèges				
Négligeable	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Cet enjeu est déterminé en croisant plusieurs éléments :

- Statuts de menace sur les listes rouges régionales et/ou nationales ;
- Statuts de protection des espèces au niveau national ;
- Les espèces soumises à des Plans Nationaux d'Actions (PNA) ;
- Les publications scientifiques.

Ces éléments prennent en compte l'état de santé des populations, la vulnérabilité, la rareté ou encore l'aire de répartition des espèces rencontrées sur le site d'étude. Ces éléments permettent donc aux écologues de définir un enjeu de conservation juste, au plus proche de la réalité écologique de la zone d'étude.

Les enjeux de conservation, peuvent être ensuite pondérés par le dire d'expert de nos écologues en fonction du contexte écologique de l'étude, des caractéristiques du projet ou de la localisation du site d'implantation.

A la fin de ce processus, un **enjeu de conservation stationnel** par espèce ou par cortège est déterminé. Il traduit ainsi l'importance locale de l'espèce.

2.5 Description de la mise en place des mesures éviter, réduire, compenser (ERC)

D'après le Code de l'environnement (article R122-14-III), les projets doivent d'abord s'attacher à **éviter** les impacts sur l'environnement, puis à défaut, les **réduire** au minimum. En dernier recours, si les deux premières étapes ne sont pas suffisantes, il est envisageable de **compenser** les impacts résiduels.

Cette doctrine, établie par la France, permet de conserver la qualité environnementale des milieux. Cette même séquence « **éviter-réduire-compenser** » (ERC) doit s'appliquer de façon proportionnelle aux enjeux, et à tous types de plans, programmes et projets dans le cadre des études d'impact ou d'incidences exigées dans les procédures d'autorisation.

Le « Guide d'aide à la définition des mesures ERC » (CEREMA, 2018) pose les jalons et les conditions que chaque mesure proposée doit remplir pour être considérée en évitement, réduction ou compensation :

Les **mesures d'évitement** permettent de supprimer totalement un impact donné sur une espèce, groupe ou un habitat. Il doit être possible de démontrer l'absence totale d'impact et donc que l'entité écologique concernée et laissée en l'état. Trois types de mesures d'évitement sont possibles :

- L'**évitement en phase amont** : ce sont des mesures qui interviennent à la phase conception du projet, ou il est alors possible de le modifier en fonction des enjeux écologiques du site d'étude ;
- L'**évitement géographique** : il est possible d'adapter les emprises du chantier ou de sélectionner des zones d'implantation alternatives afin de préserver certains enjeux écologiques dans leur intégralité ;
- L'**évitement technique** : il s'agit ici de choisir la solution technique non-impactante pour l'environnement en phase chantier ou exploitation à un coût économiquement acceptable.

Les **mesures de réduction** doivent permettre de diminuer la durée, l'intensité, l'étendue ou une combinaison de ces trois éléments sur l'enjeu écologique impacté. Trois types de mesures de réduction sont possibles :

- La **réduction géographique** : réduire les impacts en limitant au maximum les zones à fort enjeux écologiques concernés par les travaux (ex : adaptation des emprises travaux, mises en défens, etc.) ;
- La **réduction technique** : réduire les impacts en adaptant au maximum les caractéristiques techniques du chantier (ex : plan de circulation des engins, optimisation de la gestion et du stockage des matériaux, etc.) ;
- La **réduction temporelle** : réduire les impacts en adaptant la temporalité des travaux (ex : adaptation du calendrier des travaux, adaptation des horaires d'exploitation, etc.).

3 État initial de la flore et des habitats naturels

3.1 Flore

Thème	Enjeu	Niveau d'enjeu
Flore	2 espèces déterminantes ZNIEFF	**FAIBLE**

Résultats

Les prospections réalisées en 2025 montrent la présence d'au moins 122 espèces de plantes dans la zone d'étude. Parmi elles, **2 présentent une valeur patrimoniale**. Aucune espèce végétale exotique envahissante n'a été recensée.

Une synthèse des enjeux floristiques, établie sur la base des données d'inventaire, est présentée dans le tableau suivant :

Nom commun	Nom scientifique	PN/ PR	LRN/LRR	IC	ZNIEFF	Rareté	Effectif	Enjeux de conservation
Racine-de-corail	*Corallorhiza trifida*	-	-	-	X	Peu commun	2	**FAIBLE**
Goodyère rampante	*Goodyera repens*	-	-	-	X	Assez commun	2	**FAIBLE**

PN *: NV1 ou NV2 : protégé au niveau national*
PR *: X : protégée au niveau régional*
ZNIEFF *: X : espèce déterminante ZNIEFF*
LRR (Liste rouge régionale) et LRN (Liste rouge nationale) *: NA/DD : non évalué, LC : Préoccupation mineure, NT : quasi-menacé, VU : Vulnérable, EN : En danger, CR : en danger critique d'extinction*
IC *: CDH2 – CDH4 – CDH5 : espèce d'intérêt communautaire inscrite à la Directive Habitats-Faune-Flore*

Au total, 179 espèces mentionnées dans les différentes bases de données peuvent potentiellement être présentes sur le site. Parmi elles, 20 espèces patrimoniales ont été mises en évidence (espèces protégées, menacées, quasi-menacées, d'intérêt communautaire et/ou déterminantes ZNIEFF). Hormis ces 20 espèces, toutes les autres sont communes dans les milieux rencontrés et ne présentent pas d'enjeu de conservation.

Les résultats de l'analyse bibliographique sont présentés dans le tableau suivant :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PR	PN	LRR	LRN	IC	ZNIEFF	Source	Présence potentielle
Ancolie des Alpes	*Aquilegia alpina* L., 1753	-	NV1	LC	LC	CDH4	X	Biodiv'Aura Expert	Non
Busserole des Alpes	*Arctostaphylos alpina* (L.) Spreng., 1825	-	-	LC	LC	-	X	Biodiv'Aura Expert	Non
Buxbaumie verte	*Buxbaumia viridis* (Moug. ex Lam. & DC.) Brid. ex Moug. & Nestl.	-	NV1	-	-	CDH2	-	Biodiv'Aura Expert	Oui

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PR	PN	LRR	LRN	IC	ZNIEFF	Source	Présence potentielle
Campanule en faux thyrse	*Campanula thyrsoides* L., 1753	-	-	LC	LC	-	X	Biodiv'Aura Expert	Non
Chamorchis des Alpes	*Chamorchis alpina* (L.) Rich., 1817	X	-	LC	NT		X	Biodiv'Aura Expert	Non
Racine-de-corail	*Corallorhiza trifida* Châtel., 1760	-	-	LC	LC	-	X	Biodiv'Aura Expert	Oui
Cypripède sabot-de-Vénus	*Cypripedium calceolus* L., 1753	-	NV1	LC	NT	CDH2 CDH4	X	Biodiv'Aura Expert	Non
Descurainie à feuilles de tanaisie	*Descurainia tanacetifolia* subsp. *tanacetifolia* (L.) Prantl, 1892	-	-	-	LC	-	X	Biodiv'Aura Expert	Oui
Dracocéphale d'Autriche	*Dracocephalum austriacum* L., 1753	-	NV1	VU	NT	CDH2 CDH4	X	Biodiv'Aura Expert	Non
Dracocéphale de Ruysch	*Dracocephalum ruyschiana* L., 1753	-	NV1	LC	LC	-	X	Biodiv'Aura Expert	Non
Panicaut des Alpes	*Eryngium alpinum* L., 1753	-	NV1	EN	NT	CDH2 CDH4	X	Biodiv'Aura Expert	Non
Gentiane croisette	*Gentiana cruciata* L., 1753	-	-	NT	NT	-	X	Biodiv'Aura Expert	Non
Goodyère rampante	*Goodyera repens* (L.) R.Br., 1813	-	-	LC	LC	-	X	Biodiv'Aura Expert	Oui
Gymnadénie très odorante	*Gymnadenia odoratissima* (L.) Rich., 1817	-	-	LC	VU	-	X	Biodiv'Aura Expert	Non
Koelérie du mont Cenis	*Koeleria cenisia* Reut. ex E.Rev., 1873	X	-	LC	LC	-	X	Biodiv'Aura Expert	Non

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PR	PN	LRR	LRN	IC	ZNIEFF	Source	Présence potentielle
Gesse ochracée	*Lathyrus ochraceus* Kitt., 1844	-	-	LC	LC	-	X	Biodiv'Aura Expert	Non
Linnée boréale	*Linnaea borealis* L., 1753	-	NV1	VU	VU	-	X	Biodiv'Aura Expert	Oui
Monésès à une fleur	*Moneses uniflora* (L.) A.Gray, 1848	X	-	LC	LC	-	X	Biodiv'Aura Expert	Oui
Néottie cordée	*Neottia cordata* (L.) Rich., 1817	-	-	LC	LC	-	X	Biodiv'Aura Expert	Oui
Pédiculaire ascendante	*Pedicularis ascendens* Schleich. ex Gaudin, 1810	-	-	LC	LC	-	X	Biodiv'Aura Expert	Non

***PN** : NV1 ou NV2 : protégé au niveau national*
***PR** : X : protégée au niveau régional*
***ZNIEFF** : X : espèce déterminante ZNIEFF*
***LRR (Liste rouge régionale) et LRN (Liste rouge nationale)** : NA/DD : non évalué, LC : Préoccupation mineure, NT : quasi-menacé, VU : Vulnérable, EN : En danger, CR : en danger critique d'extinction*
***IC** : CDH2 – CDH4 – CDH5 : espèce d'intérêt communautaire inscrite à la Directive Habitats-Faune-Flore*
***Présence potentielle** : Oui : l'espèce est potentiellement présente au vu des habitats du site, Non : l'espèce n'est pas considérée comme potentiellement présente sur le site en raison de diverses réalités écologiques.*

Analyse des sensibilités

Flore patrimoniale

Aucune espèce protégée et/ou menacée n'a été détectée au sein de la zone d'étude. Seules **2 espèces déterminantes ZNIEFF** ont été observées : la Racine-de-corail (***Corallorhiza trifida***), 2 stations de 1 individu, et la Goodyère rampante (***Goodyera repens)***, 1 station de 2 individus. Il s'agit de 2 orchidées forestières typiques de sous-bois herbacés acidiphiles de forêts de conifères.

RACINE-DE-CORAIL © LOXIA ÉCOLOGIE

GOODYERE RAMPANTE © LOXIA ÉCOLOGIE

Les espèces déterminantes ZNIEFF sont des espèces peu communes, rares et/ou menacées. Elles n'ont pas de portée réglementaire mais sont en revanche indicatrices de milieux naturels à forte valeur patrimoniale pour lesquels la région concernée possède une responsabilité en vue de leur conservation.

Il convient également de noter que les boisements du site sont propices à l'expression de deux espèces à fort enjeu patrimonial, la Linnée boréale et la Monésès à une fleur, toutes deux protégées. Ces espèces, mentionnées dans la bibliographie, ont été recherchées activement en période d'inventaire favorable, mais n'ont pas été trouvées. L'étroitesse de la zone d'étude, entaillée pour une grande part par un chemin d'exploitation, ainsi qu'un sous-bois assez pauvre sur la moitié amont, peut expliquer en partie l'absence de ces deux plantes.

Les sapinières du site constituent également un habitat favorable à la Buxbaumie verte, espèce mentionnée dans la bibliographie. Cette dernière a fait l'objet d'une recherche spécifique le 29 septembre 2025, en période optimale de détection, mais n'a pas été contactée. Le peu de gros bois morts au sol, ainsi qu'un secteur amont soit trop ouvert (strate herbacée haute et recouvrante) soit trop fermé (sous-bois nu), ne permettent pas l'installation de cette bryophyte protégée.

D'autres espèces protégées et/ou menacées sont citées dans la bibliographie mais ne sont pas considérées comme potentiellement présentes sur le site en raison de leur écologie propre. C'est le cas du Chamorchis des Alpes, de l'Ancolie des Alpes, des Dracocéphales d'Autriche et de Ruysch, du Panicaut des Alpes et de la Koelérie du mont Cenis, taxons inféodés à des milieux ouverts (pelouses alpines, prairies de fauche). De plus, les sous-bois herbacés acidiphiles de forêts de conifères ne sont pas favorables au sabot-de-Vénus, plante d'ourlets thermophiles et de sous-bois basiphiles.

L'enjeu global de conservation pour la flore est évalué à FAIBLE du fait de l'absence de plantes protégées et/ou menacées. Deux espèces déterminantes ZNIEFF sont présentes sur le site.

Commune de Pralognan-la-Vanoise : remise en état de la prise d'eau de la source des Mousses (73)

Localisation des espèces déterminantes ZNIEFF

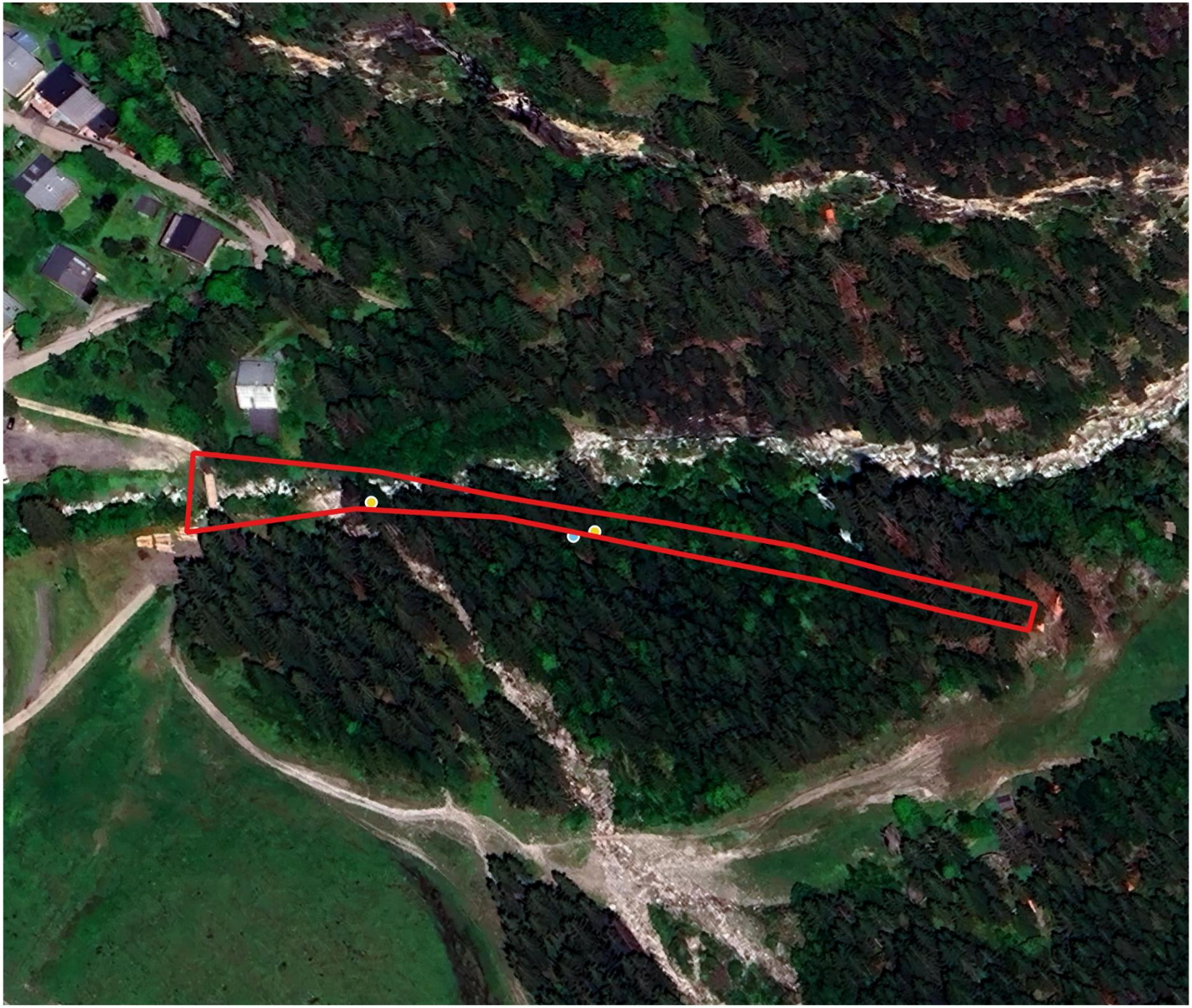

Légende

Zone d'étude immédiate

Flore

- Corallorhiza trifida
- Goodyera repens

Réalisé par David RENOUX
16/09/2025
Source des données : Loxia Écologie
Fond de carte : IGN (2022)

0 25 50 m

N

Espèces végétales exotiques envahissantes

Aucun taxon non indigène n'a été inventorié sur la zone d'étude. Les espèces végétales exotiques envahissantes colonisent peu les milieux d'altitude.

L'enjeu de gestion pour les espèces végétales exotiques envahissantes est évalué à NEGLIGEABLE du fait de leur absence de la zone d'étude.

3.2 Habitats naturels

Thème	Enjeu	Niveau d'enjeu
Habitats	1 habitat d'intérêt communautaire et 1 habitat accueillant des espèces déterminantes ZNIEFF	**MODÉRÉ**

Résultats

Les investigations menées sur la zone d'étude ont permis d'identifier 6 types d'habitats élémentaires. Avec une surface totale estimée à plus de 70 %, ce sont les milieux boisés qui dominent.

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

Code et nom EUNIS	Surface (m2)	%ZE	Fiche Habitat
C2,16 - Ruisseaux crénaux (ruisseaux de source)	346,75	14,42	Fiche Habitat C2.16
C2,5 - Eaux courantes temporaires	36,56	1,52	Fiche Habitat C2.5
E5,1 - Végétations herbacées anthropiques	204,40	8,50	Fiche Habitat E5.1
E5,511 - Mégaphorbiaies alpines	44,46	1,85	Fiche Habitat E5.511
G3,131 - Sapinières acidophiles intra-alpines	1694,15	70,45	Fiche Habitat G3.131
J4,2 - Réseaux routiers	78,51	3,26	Fiche Habitat J4.2
Total	2404,83	100,00	-
Milieux boisés	1694,15	70,45	-
Milieux ouverts	427,77	17,79	-
Milieux anthropisés	282,91	11,76	-

Commune de Pralognan-la-Vanoise : remise en état de la prise d'eau de la source des Mousses (73)

Cartographie des habitats naturels et semi-naturels

Légende

Zone d'étude immédiate

Habitats naturels et semi-naturels

- C2.16 - Ruisseaux crénaux (ruisseaux de source)
- C2.5 - Eaux courantes temporaires
- E5.1 - Végétations herbacées anthropiques
- E5.511 - Mégaphorbiaies alpines
- G3.131 - Sapinières acidophiles intra-alpines
- J4.2 - Réseaux routiers

Réalisé par David RENOUX
16/09/2025
Source des données : Loxia Écologie
Fond de carte : Google (2022)

0 25 50 m

N

Analyse des sensibilités

Parmi les habitats caractérisés, 2 présentent une valeur patrimoniale.

Une mégaphorbiaie, habitat d'intérêt communautaire, se rencontre en bordure de torrent, occupant un espace relativement faible mais en bon état de conservation. Les sapinières acidophiles du site accueillent deux espèces déterminantes ZNIEFF, révélant une valeur patrimoniale non négligeable. L'état de conservation de ces boisements est cependant moyen, la moitié amont de la zone d'étude se révélant pauvre en termes de biodiversité. C'est la moitié aval qui présente la plus forte naturalité avec un cortège diversifié.

L'enjeu global sur les habitats qui composent la zone d'étude est jugé MODÉRÉ compte tenu de la présence de 1 habitat d'intérêt communautaire et de 1 habitat accueillant des espèces déterminantes ZNIEFF.

Une synthèse sur les habitats est présentée dans le tableau suivant et la cartographie ci-après met en évidence les enjeux qui leur sont liés :

Code et Intitulé EUNIS	Habitat d'intérêt communautaire	Liste Rouge AURA	Rareté AURA	Habitat de zone humide	Etat de conservation	Habitat d'espèce	Enjeu écologique
E5.511 - Mégaphorbiaies alpines	6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Préoccupation mineure	Assez rare	Pro parte	Bon	Non	**MODÉRÉ**
G3.131 - Sapinières acidophiles intra-alpines	-	Non évaluable	Non évaluable	Non	Moyen	*Corallorhiza trifida, Goodyera repens*	**MODÉRÉ**
C2.16 - Ruisseaux crénaux (ruisseaux de source)	-	Préoccupation mineure	Commun	Non	Bon	Non	**FAIBLE**
C2.5 - Eaux courantes temporaires	-	Préoccupation mineure	Commun	Non	Moyen	Non	**FAIBLE**
E5.1 - Végétations herbacées anthropiques	-	Préoccupation mineure	Commun	Non	Moyen	Non	**FAIBLE**
J4.2 - Réseaux routiers	-	Non évaluable	Non évaluable	Non	Non évaluable	Non	**FAIBLE**

Commune de Pralognan-la-Vanoise : remise en état de la prise d'eau de la source des Mousses (73)

Enjeux sur les habitats

Légende

Zone d'étude immédiate

Enjeux

Faible

Modéré

Réalisé par David RENOUX
16/09/2025
Source des données : Loxia Écologie
Fond de carte : IGN (2022)

0 25 50 m

N

4 État initial de la faune

4.1 Avifaune nicheuse

Taxon	Enjeu	Niveau d'enjeu
Avifaune	Avifaune des milieux forestiers	FORT
	Avifaune des milieux aquatiques	MODÉRÉ

Résultats

L'effort de prospection mené sur ce projet a permis de recueillir un certain nombre de données sur l'avifaune. Afin de renforcer et compléter ces résultats, une étude bibliographique est également conduite pour tendre vers une évaluation la plus exhaustive possible.

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PN (2007)	LR (AURA)	LR (France)	Utilisation du site	Enjeu écologique
Données d'inventaire						
Accenteur mouchet	*Prunella modularis*	Art.3	VU	LC	N	FORT
Bergeronnette des ruisseaux	*Motacilla cinerea*	Art.3	LC	LC	N	MODÉRÉ
Cincle plongeur	*Cinclus cinclus*	Art.3	LC	LC	N	MODÉRÉ
Fauvette à tête noire	*Sylvia atricapilla*	Art.3	LC	LC	N	MODÉRÉ
Grimpereau des bois	*Certhia familiaris*	Art.3	LC	LC	N	MODÉRÉ
Grive draine	*Turdus viscivorus*	-	LC	LC	N	FAIBLE
Merle noir	*Turdus merula*	-	LC	LC	N	FAIBLE
Mésange charbonnière	*Parus major*	Art.3	LC	LC	N	MODÉRÉ
Mésange noire	*Periparus ater*	Art.3	LC	LC	N	MODÉRÉ
Pic vert	*Picus viridis*	Art.3	LC	LC	N	MODÉRÉ
Pinson des arbres	*Fringilla coelebs*	Art.3	LC	LC	N	MODÉRÉ
Pouillot véloce	*Phylloscopus collybita*	Art.3	LC	LC	N	MODÉRÉ
Roitelet à triple bandeau	*Regulus ignicapilla*	Art.3	LC	LC	N	MODÉRÉ
Roitelet huppé	*Regulus regulus*	Art.3	VU	NT	N	FORT
Rougegorge familier	*Erithacus rubecula*	Art.3	LC	LC	N	MODÉRÉ

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PN (2007)	LR (AURA)	LR (France)	Utilisation du site	Enjeu écologique
Troglodyte mignon	*Troglodytes troglodytes*	Art.3	LC	LC	N	**MODÉRÉ**
Données bibliographiques						
Bec-croisé des sapins	*Loxia curvirostra*	Art.3	LC	LC	N	**MODÉRÉ**
Bergeronnette grise	*Motacilla alba*	Art.3	LC	LC	N	**MODÉRÉ**
Bondrée apivore	*Pernis apivorus*	Art.3	LC	LC	P	**FAIBLE**
Bouvreuil pivoine	*Pyrrhula pyrrhula*	Art.3	VU	VU	N	**FORT**
Bruant fou	*Emberiza cia*	Art.3	NT	LC	N	**MODÉRÉ**
Bruant jaune	*Emberiza citrinella*	Art.3	NT	VU	P	**FAIBLE**
Bruant zizi	*Emberiza cirlus*	Art.3	LC	LC	N	**MODÉRÉ**
Buse variable	*Buteo buteo*	Art.3	LC	LC	N	**MODÉRÉ**
Cassenoix moucheté	*Nucifraga caryocatactes*	Art.3	LC	LC	N	**MODÉRÉ**
Chardonneret élégant	*Carduelis carduelis*	Art.3	LC	VU	N	**FORT**
Chouette hulotte	*Strix aluco*	Art.3	LC	LC	N	**MODÉRÉ**
Corneille noire	*Corvus corone*	-	LC	LC	N	**FAIBLE**
Coucou gris	*Cuculus canorus*	Art.3	LC	LC	N	**MODÉRÉ**
Épervier d'Europe	*Accipiter nisus*	Art.3	VU	LC	N	**FORT**
Étourneau sansonnet	*Sturnus vulgaris*	-	LC	LC	N	**FAIBLE**
Faucon crécerelle	*Falco tinnunculus*	Art.3	NT	NT	N	**MODÉRÉ**
Geai des chênes	*Garrulus glandarius*	-	NT	LC	N	**FAIBLE**
Grand corbeau	*Corvus corax*	Art.3	LC	LC	N	**MODÉRÉ**
Grimpereau des jardins	*Certhia brachydactyla*	Art.3	LC	LC	N	**MODÉRÉ**
Grive litorne	*Turdus pilaris*	-	LC	LC	N	**FAIBLE**
Grive musicienne	*Turdus philomelos*	-	LC	LC	N	**FAIBLE**
Hirondelle de fenêtre	*Delichon urbicum*	Art.3	LC	NT	P	**FAIBLE**
Hirondelle de rochers	*Ptyonoprogne rupestris*	Art.3	LC	LC	P	**FAIBLE**
Hirondelle rustique	*Hirundo rustica*	Art.3	NT	NT	P	**FAIBLE**

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PN (2007)	LR (AURA)	LR (France)	Utilisation du site	Enjeu écologique
Loriot d'Europe	*Oriolus oriolus*	Art.3	LC	LC	N	**MODÉRÉ**
Martinet noir	*Apus apus*	Art.3	NT	NT	P	**FAIBLE**
Merle à plastron	*Turdus torquatus*	Art.3	LC	LC	N	**MODÉRÉ**
Mésange à longue queue	*Aegithalos caudatus*	Art.3	LC	LC	N	**MODÉRÉ**
Mésange bleue	*Cyanistes caeruleus*	Art.3	LC	LC	N	**MODÉRÉ**
Mésange boréale	*Poecile montanus*	Art.3	DD	VU	N	**FORT**
Mésange huppée	*Lophophanes cristatus*	Art.3	LC	LC	N	**MODÉRÉ**
Mésange nonnette	*Poecile palustris*	Art.3	LC	LC	N	**MODÉRÉ**
Moineau domestique	*Passer domesticus*	Art.3	LC	LC	N	**MODÉRÉ**
Pic épeiche	*Dendrocopos major*	Art.3	LC	LC	N	**MODÉRÉ**
Pic épeichette	*Dryobates minor*	Art.3	VU	VU	N	**MODÉRÉ**
Pic noir	*Dryocopus martius*	Art.3	LC	LC	N	**MODÉRÉ**
Pie bavarde	*Pica pica*	-	LC	LC	N	**MODÉRÉ**
Pigeon ramier	*Columba palumbus*	-	LC	LC	N	**MODÉRÉ**
Pipit des arbres	*Anthus trivialis*	Art.3	VU	LC	P	**FAIBLE**
Pipit spioncelle	*Anthus spinoletta*	Art.3	LC	LC	P	**FAIBLE**
Pouillot de Bonelli	*Phylloscopus bonelli*	Art.3	LC	LC	N	**MODÉRÉ**
Pouillot fitis	*Phylloscopus trochilus*	Art.3	NT	NT	P	**FAIBLE**
Rougequeue à front blanc	*Phoenicurus phoenicurus*	Art.3	LC	LC	P	**FAIBLE**
Rougequeue noir	*Phoenicurus ochruros*	Art.3	LC	LC	P	**FAIBLE**
Rousserolle verderolle	*Acrocephalus palustris*	Art.3	NT	LC	P	**FAIBLE**
Serin cini	*Serinus serinus*	Art.3	NT	VU	P	**FAIBLE**
Tarin des aulnes	*Spinus spinus*	Art.3	VU	LC	P	**FAIBLE**
Tourterelle turque	*Streptopelia decaocto*	-	LC	LC	N	**MODÉRÉ**
Traquet motteux	*Oenanthe oenanthe*	Art.3	NT	NT	P	**FAIBLE**

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PN (2007)	LR (AURA)	LR (France)	Utilisation du site	Enjeu écologique
Venturon montagnard	*Carduelis citrinella*	Art.3	NT	NT	P	**FAIBLE**
Verdier d'Europe	*Chloris chloris*	Art.3	VU	VU	P	**FAIBLE**

PN : Art.3 (intégralement protégé)
LR : NA/DD : non évalué, LC : Préoccupation mineur, NT : quasi-menacé, VU : Vulnérable, EN : En danger
Utilisation du site : N : reproduction, P : Transit ou alimentation.

Analyse des sensibilités

Les résultats des inventaires de terrain et de l'analyse bibliographique révèlent la présence d'espèces qui appartiennent principalement à deux cortèges écologiques, le cortège forestier et aquatique

Un total de 117 espèces sont mentionnées dans la bibliographie mais seulement 52 espèces ont été retenues comme nicheuses possibles au sein de la zone d'étude. Cette faible diversité retenue s'explique notamment par des habitats de forêts très homogènes.

Cortège forestier

Plusieurs espèces du cortège des milieux forestiers ont été observées lors des passages sur site ou répertoriées dans la bibliographie. Certaines de ces espèces présentent un enjeu de conservation en raison de leur statut de protection ou de conservation. Parmi celles-ci, on peut notamment citer :

- **Accenteur mouchet**
- **Bouvreuil pivoine**
- **Epervier d'Europe**
- **Mésange boréale**
- **Pic épeichette**
- **Roitelet huppé**

Toutes ces espèces sont capables de se reproduire dans des milieux forestiers, donc au sein de l'entièreté de la zone d'étude.

L'**Accenteur mouchet** *(Prunella modularis)* chantait sur la zone d'étude au deuxième passage IPA. La mosaïque paysagère constituée d'un boisement mixte de feuillus et de conifères, associée à des espaces ouverts en lisière, offre un habitat particulièrement favorable à son installation et à sa reproduction, en répondant à ses besoins à la fois pour le chant territorial et pour l'alimentation.

Le Pic épeichette (*Dryobates minor)*, espèce menacée et protégée présente dans la bibliographie, n'a été observé qu'une seule fois dans la zone d'étude élargie en période de reproduction dans le versant est.

L'enjeu de conservation pour l'avifaune des cortèges forestiers est évalué à FORT en raison de la présence d'espèce protégées et menacées nicheuses dans la forêt de la zone d'étude.

Cortège aquatique

Le cortège avifaunistique lié au milieu aquatique est représenté sur la zone d'étude par le **Cincle plongeur** (*Cinclus cinclus*) et la **Bergeronnette des ruisseaux** (*Motacilla cinerea*), deux espèces typiquement inféodées aux cours d'eau de montagne.

Le **Cincle plongeur** installe son nid à proximité immédiate de l'eau, sous un pont ou dans une cavité de berge, et dépend directement de la qualité et de la dynamique du cours d'eau pour son alimentation, principalement composée d'invertébrés benthiques.

La **Bergeronnette des ruisseaux** exploite quant à elle les rives dégagées pour nicher et se nourrir, chassant des insectes au bord de l'eau et sur la surface.

Toute modification du régime hydrologique, des berges ou de la qualité du cours d'eau liée au projet est donc susceptible d'affecter directement la reproduction et la disponibilité alimentaire de ces espèces.

L'enjeu de conservation pour l'avifaune des milieux aquatique est donc évalué à MODÉRÉ en raison de la présence de deux espèces protégées au sein du site d'étude.

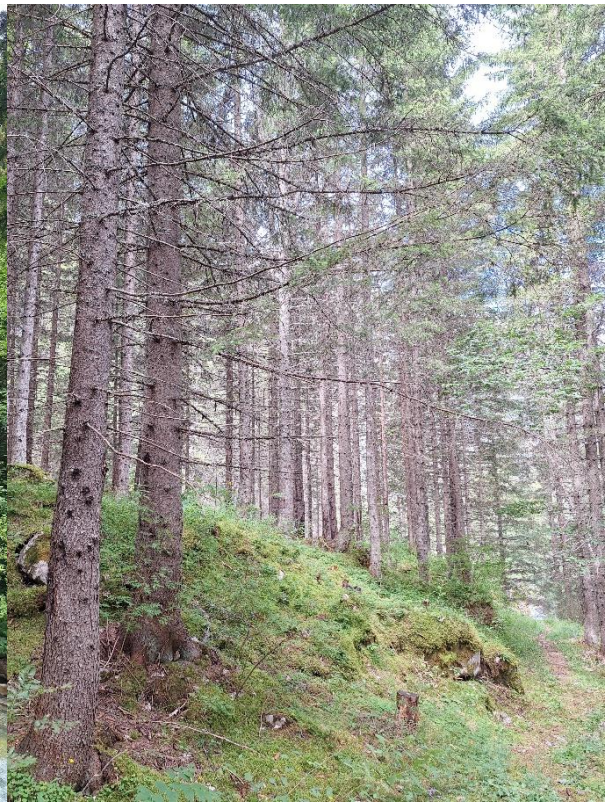

HABITATS FAVORABLES AUX ESPECES DES MILIEUX FORESTIERS

Commune de Pralognan-la-Vanoise : remise en état de la prise d'eau de la source des Mousses (73)

Cartographie des enjeux avifaune nicheuse sur site

Légende

Projet

Zone d'étude immédiate

Avifaune

Avifaune nicheuse à enjeu

- Bergeronnette des ruisseaux (Motacilla cinerea)
- Cincle plongeur (Cinclus cinclus)
- Accenteur mouchet (Prunella modularis)
- Roitelet huppé (Regulus regulus)

Habitats

- Aquatiques
- Forestiers

Réalisé par Yann PORTE
29/09/2025
Source des données : Loxia Écologie
Fond de carte : IGN (2022)

0 25 50 m

N

4.2 Avifaune migratrice

Taxon	Enjeu	Niveau d'enjeu
Avifaune migratrice	30 espèces dont 25 protégées à l'échelle nationale peuvent utiliser le site pendant leur migration.	**MODÉRÉ**

Résultats

L'effort de prospection mené sur ce projet a permis de recueillir un certain nombre de données sur l'avifaune. Afin de renforcer et compléter ces résultats, une étude bibliographique est également conduite pour tendre vers une évaluation la plus exhaustive possible.

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PN (2007)	LR (AURA)	LR (France)	Utilisation du site	Enjeu écologique
Données d'inventaire						
Accenteur mouchet	*Prunella modularis*	Art.3	-	-	M	**MODÉRÉ**
Fauvette à tête noire	*Sylvia atricapilla*	Art.3	-	-	M	**MODÉRÉ**
Grive draine	*Turdus viscivorus*	-	-	-	M	**FAIBLE**
Merle noir	*Turdus merula*	-	-	-	M	**FAIBLE**
Pinson des arbres	*Fringilla coelebs*	Art.3	-	-	M	**MODÉRÉ**
Pouillot véloce	*Phylloscopus collybita*	Art.3	-	-	M	**MODÉRÉ**
Roitelet à triple bandeau	*Regulus ignicapilla*	Art.3	-	-	M	**MODÉRÉ**
Roitelet huppé	*Regulus regulus*	Art.3	-	-	M	**MODÉRÉ**
Rougegorge familier	*Erithacus rubecula*	Art.3	-	-	M	**MODÉRÉ**
Données bibliographiques						
Bec-croisé des sapins	*Loxia curvirostra*	Art.3	-	-	M	**MODÉRÉ**
Bouvreuil pivoine	*Pyrrhula pyrrhula*	Art.3	-	-	M	**MODÉRÉ**
Coucou gris	*Cuculus canorus*	Art.3	-	-	M	**MODÉRÉ**
Faucon crécerelle	*Falco tinnunculus*	Art.3	-	-	M	**MODÉRÉ**
Fauvette babillarde	*Curruca curruca*	Art.3	-	-	M	**MODÉRÉ**
Fauvette des jardins	*Sylvia borin*	Art.3	-	-	M	**MODÉRÉ**
Fauvette grisette	*Curruca communis*	Art.3	-	-	M	**MODÉRÉ**

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PN (2007)	LR (AURA)	LR (France)	Utilisation du site	Enjeu écologique
Gobemouche noir	*Ficedula hypoleuca*	Art.3	-	-	M	**MODÉRÉ**
Grive litorne	*Turdus pilaris*	-	-	-	M	**FAIBLE**
Grive mauvis	*Turdus iliacus*	-	-	-	M	**FAIBLE**
Grive musicienne	*Turdus philomelos*	-	-	-	M	**FAIBLE**
Merle à plastron	*Turdus torquatus*	Art.3	-	-	M	**MODÉRÉ**
Pinson du Nord	*Fringilla montifringilla*	Art.3	-	-	M	**MODÉRÉ**
Pipit des arbres	*Anthus trivialis*	Art.3	-	-	M	**MODÉRÉ**
Pipit farlouse	*Anthus pratensis*	Art.3	-	-	M	**MODÉRÉ**
Pipit spioncelle	*Anthus spinoletta*	Art.3	-	-	M	**MODÉRÉ**
Pouillot de Bonelli	*Phylloscopus bonelli*	Art.3	-	-	M	**MODÉRÉ**
Pouillot fitis	*Phylloscopus trochilus*	Art.3	-	-	M	**MODÉRÉ**
Rougequeue à front blanc	*Phoenicurus phoenicurus*	Art.3	-	-	M	**MODÉRÉ**
Tarin des aulnes	*Spinus spinus*	Art.3	-	-	M	**MODÉRÉ**
Traquet motteux	*Oenanthe oenanthe*	Art.3	-	-	M	**MODÉRÉ**

PN : Art.3 (intégralement protégé)
LR : NA/DD : non évalué, LC : Préoccupation mineur, NT : quasi-menacé, VU : Vulnérable, EN : En danger
Utilisation du site : M : Migration

La bibliographie recense 117 espèces d'oiseaux potentiellement présentes sur le secteur. Toutefois, seules 30 d'entre elles, dont 25 protégées au niveau national, ont été retenues pour leur probabilité de présence sur la zone d'étude au cours de la période de migration.

Les prospections de terrain et les données bibliographiques ne signalent aucune espèce menacée parmi les migrateurs utilisant la zone. Néanmoins, la diversité des milieux présents confère au site un intérêt écologique en permettant le transit et le repos de populations migratrices, notamment pour les espèces forestières et celles associées aux cours d'eau.

L'enjeu de conservation pour l'avifaune migratrice est évalué comme MODÉRÉ en raison de l'utilisation avérée et potentielle par plusieurs espèces protégées non menacées du site en période de migration pour s'alimenter ou se reposer.

4.3 Avifaune hivernante

Taxon	Enjeu	Niveau d'enjeu
Avifaune hivernante	20 espèces dont 19 protégées à l'échelle nationale peuvent utiliser le site pendant leur hivernage.	**MODÉRÉ**

Résultats

Les prospections réalisées dans le cadre de ce projet ont permis de collecter un nombre significatif de données sur l'avifaune. Une étude bibliographique a également été menée afin de compléter ces observations et de tendre vers une évaluation la plus exhaustive possible.

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PN (2007)	LR (AURA)	LR (France)	Utilisation du site	Enjeu écologique
Données d'inventaire						
Accenteur mouchet	*Prunella modularis*	Art.3	-	-	H	**MODÉRÉ**
Bergeronnette des ruisseaux	*Motacilla cinerea*	Art.3	-	-	H	**MODÉRÉ**
Cincle plongeur	*Cinclus cinclus*	Art.3	-	-	H	**MODÉRÉ**
Grimpereau des bois	*Certhia familiaris*	Art.3	-	-	H	**MODÉRÉ**
Merle noir	*Turdus merula*	-	-	-	H	**FAIBLE**
Mésange charbonnière	*Parus major*	Art.3	-	-	H	**MODÉRÉ**
Mésange noire	*Periparus ater*	Art.3	-	-	H	**MODÉRÉ**
Pic vert	*Picus viridis*	Art.3	-	-	H	**MODÉRÉ**
Pinson des arbres	*Fringilla coelebs*	Art.3	-	-	H	**MODÉRÉ**
Roitelet à triple bandeau	*Regulus ignicapilla*	Art.3	-	-	H	**MODÉRÉ**
Roitelet huppé	*Regulus regulus*	Art.3	-	-	H	**MODÉRÉ**
Données bibliographiques						
Bec-croisé des sapins	*Loxia curvirostra*	Art.3	-	-	H	**MODÉRÉ**
Bouvreuil pivoine	*Pyrrhula pyrrhula*	Art.3	-	-	H	**MODÉRÉ**
Chocard à bec jaune	*Pyrrhocorax graculus*	Art.3	-	-	H	**MODÉRÉ**
Cincle plongeur	*Cinclus cinclus*	Art.3	-	-	H	**MODÉRÉ**

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PN (2007)	LR (AURA)	LR (France)	Utilisation du site	Enjeu écologique
Mésange boréale	*Poecile montanus*	Art.3	-	-	H	**MODÉRÉ**
Mésange charbonnière	*Parus major*	Art.3	-	-	H	**MODÉRÉ**
Mésange noire	*Periparus ater*	Art.3	-	-	H	**MODÉRÉ**
Pic épeiche	*Dendrocopos major*	Art.3	-	-	H	**MODÉRÉ**
Pinson du Nord	*Fringilla montifringilla*	Art.3	-	-	H	**MODÉRÉ**

PN : Art.3 (intégralement protégé)
LR : NA/DD : non évalué, LC : Préoccupation mineur, NT : quasi-menacé, VU : Vulnérable, EN : En danger
Utilisation du site : H : Hivernage.

La bibliographie recense 117 espèces d'oiseaux susceptibles de fréquenter le secteur. Parmi elles, seules 20 espèces, dont 19 protégées au niveau national, ont été retenues en raison de leur probabilité effective de présence sur la zone d'étude durant la période d'hivernage.

La zone d'étude, dominée par une forêt structurée et incluant un cours d'eau, constitue un habitat favorable pour l'avifaune hivernante. Les conditions présentes offrent des ressources alimentaires et des refuges pour différentes espèces, qu'il s'agisse d'espèces forestières ou d'espèces liées aux milieux aquatiques.

L'enjeu de conservation pour l'avifaune hivernante est évalué comme MODÉRÉ en raison de la présence potentielle de plusieurs espèces protégées et non menacées en période hivernale sur la zone d'étude.

4.4 Amphibiens

Taxon	Enjeu	Niveau d'enjeu
Amphibiens	2 espèces protégées et non menacées potentiellement présentes.	**MODÉRÉ**

Résultats

Cette analyse combine les résultats de la station ADNe et les données bibliographiques. Les résultats de l'ADNe permettent de confirmer la présence actuelle des espèces sur la zone d'étude, tandis que la bibliographie complète ces informations afin de viser une évaluation la plus exhaustive possible.

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PN (2007)	LR (AURA)	LR (France)	Utilisation du site	Enjeu écologique
Données d'inventaire						
Grenouille rousse	*Rana temporaria*	Art.5	NT	LC	H	**MODÉRÉ**
Données bibliographiques						
Triton alpestre	*Ichtyosaura alpestris*	Art.3	LC	LC	H	**MODÉRÉ**

PN : Art.3 : protégé au titre de l'article 3, Art.2 : protégé au titre de l'article 2, Art.5 : protégé au titre de l'article 5 (protection partielle)
LR : NA/DD : non évalué, LC : Préoccupation mineur, NT : quasi-menacé, VU : Vulnérable, EN : En danger
Utilisation du site : R: reproduction, M : migration, alimentation ou halte, H : hivernage.

Analyse des sensibilités

L'ensemble des espèces mentionnées dans les stations ADNe ou dans la bibliographie est susceptible d'utiliser la zone d'étude comme site d'hivernage ou en transit lors de déplacement, le Doron de Pralognan présentant un courant trop rapide pour leurs reproductions.

La **Grenouille rousse** (*Rana temporaria*) est une espèce commune en milieu montagnard, occupant une large variété d'habitats allant des forêts humides aux prairies et zones ouvertes. Bien que la zone d'étude soit dominée par un ruisseau de montagne à fort débit, qui n'offre pas de conditions optimales pour la reproduction, l'espèce peut néanmoins être présente dans le secteur pour son hivernage ou pendant sa migration, profitant notamment des milieux forestiers frais et humides.

Le **Triton alpestre** (*Ichthyosaura alpestris*) est une espèce caractéristique des zones montagnardes, fréquente dans les forêts humides. Il se reproduit habituellement dans les eaux calmes, telles que des mares ou des ornières forestières. En dehors de la période de reproduction, il occupe des habitats terrestres frais et boisés, où il trouve des refuges sous les pierres ou les souches. Dans le cadre de la zone d'étude, la dynamique torrentielle du Doron ne constitue pas un habitat de reproduction favorable, mais l'espèce pourrait néanmoins utiliser les habitats forestiers pour l'hivernage ou en phase terrestre de son cycle biologique.

L'enjeu de conservation pour les amphibiens est évalué comme MODÉRÉ en raison de la présence potentielle de plusieurs espèces en période hivernale et de migration.

Commune de Pralognan-la-Vanoise : remise en état de la prise d'eau de la source des Mousses (73)

Cartographie des habitats favorables à l'hivernage des amphibiens

Légende

Projet

Zone d'étude immédiate

Amphibiens

Habitats favorables à l'hivernage

Forestiers

Réalisé par Yann PORTE
29/09/2025
Source des données : Loxia Écologie
Fond de carte : IGN (2022)

0 25 50 m

N

4.5 Rhopalocères

Taxon	Enjeu	Niveau d'enjeu
Rhopalocères	84 espèces observées lors des inventaires ou présentes dans la bibliographie.	**NÉGLIGEABLE**

Résultats

L'effort de prospection réalisé dans le cadre de ce projet a permis de collecter des données sur les rhopalocères présents sur la zone d'étude. Afin de compléter ces observations et de tendre vers une évaluation la plus exhaustive possible, une analyse bibliographique a également été conduite.

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PN (2007)	LR (AURA)	LR (France)	Utilisation du site	Enjeu écologique
Données d'inventaire						
Moiré de la Canche	*Erebia epiphron*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Moiré frange-pie	*Erebia euryale*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Données bibliographiques						
Argus bleu-nacré	*Lysandra coridon*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Argus de l'Hélianthème	*Aricia artaxerxes*	-	DD	LC	R	**FAIBLE**
Argus du Sanguinaire	*Eumedonia eumedon*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Aurore	*Anthocharis cardamines*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Azuré bleu-céleste	*Lysandra bellargus*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Azuré de la Bugrane	*Polyommatus icarus*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Azuré de l'Ajonc	*Plebejus argus*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Azuré de la Faucille	*Cupido alcetas*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Azuré des Géraniums	*Aricia nicias*	-	NT	LC	R	**FAIBLE**
Candide	*Colias phicomone*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PN (2007)	LR (AURA)	LR (France)	Utilisation du site	Enjeu écologique
Chiffre	*Fabriciana niobe*	-	LC	NT	R	**FAIBLE**
Citron	*Gonepteryx rhamni*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Collier-de-corail	*Aricia agestis*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Virgule	*Hesperia comma*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Cuivré de la Verge-d'or	*Lycaena virgaureae*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Cuivré écarlate	*Lycaena hippothoe*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Cuivré fuligineux	*Lycaena tityrus*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Damier de la Succise	*Euphydryas aurinia*	Art.3	NT	LC	P	**FAIBLE**
Demi-Argus	*Cyaniris semiargus*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Demi-Deuil	*Melanargia galathea*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Flambé	*Iphiclides podalirius*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Gazé	*Aporia crataegi*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Gorgone	*Lasiommata petropolitana*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Grand collier argenté	*Boloria euphrosyne*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Grand Nacré	*Speyeria aglaja*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Grande Coronide	*Satyrus ferula*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Grande Tortue	*Nymphalis polychloros*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Hespérie de l'Alchémille	*Pyrgus serratulae*	-	NT	LC	R	**FAIBLE**
Hespérie de la Houque	*Thymelicus sylvestris*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Hespérie de l'Ormière	*Pyrgus malvae*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PN (2007)	LR (AURA)	LR (France)	Utilisation du site	Enjeu écologique
Hespérie de la Parcinière	*Pyrgus carlinae*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Hespérie des frimas	*Pyrgus andromedae*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Hespérie du Dactyle	*Thymelicus lineola*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Tacheté austral	*Pyrgus malvoides*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Hespérie du Pas-d'âne	*Pyrgus cacaliae*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Lucine	*Hamearis lucina*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Machaon	*Papilio machaon*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Piéride du Simplon	*Euchloe simplonia*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Mégère	*Lasiommata megera*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Mélitée de la Gentiane	*Melitaea varia*	-	NT	LC	R	**FAIBLE**
Mélitée du Mélampyre	*Melitaea athalia*	-	-	LC	R	**FAIBLE**
Mélitée de la Lancéole	*Melitaea parthenoides*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Mélitée du Plantain	*Melitaea cinxia*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Mélitée noirâtre	*Melitaea diamina*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Mélitée orangée	*Melitaea didyma*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Moiré aveuglé	*Erebia pharte*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Moiré blanc-fascié	*Erebia ligea*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Moiré cendré	*Erebia pandrose*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Moiré chamoisé	*Erebia gorge*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Moiré des Fétuques	*Erebia meolans*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PN (2007)	LR (AURA)	LR (France)	Utilisation du site	Enjeu écologique
Moiré des Pâturins	*Erebia melampus*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Moiré fauve	*Erebia mnestra*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Moiré franconien	*Erebia medusa*	-	NT	LC	R	**FAIBLE**
Moiré lancéolé	*Erebia alberganus*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Moiré striolé	*Erebia montana*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Moiré sylvicole	*Erebia aethiops*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Moiré velouté	*Erebia pluto*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Morio	*Nymphalis antiopa*	-	NT	LC	R	**FAIBLE**
Moyen Nacré	*Fabriciana adippe*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Myrtil	*Maniola jurtina*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Nacré des Renouées	*Boloria napaea*	-	DD	LC	R	**FAIBLE**
Némusien	*Lasiommata maera*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Paon-du-jour	*Aglais io*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Petit Nacré	*Issoria lathonia*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Petite Tortue	*Aglais urticae*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Piéride de l'Arabette	*Pieris bryoniae*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Piéride du Lotier	*Leptidea sinapis*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Piéride de la Rave	*Pieris rapae*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Piéride du Navet	*Pieris napi*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Piéride du Vélar	*Pontia callidice*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Hespérie du Faux-Buis	*Pyrgus alveus*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Point de Hongrie	*Erynnis tages*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PN (2007)	LR (AURA)	LR (France)	Utilisation du site	Enjeu écologique
Fadet commun	*Coenonympha pamphilus*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Robert-le-diable	*Polygonia c-album*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Satyrion	*Coenonympha gardetta*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Silène	*Brintesia circe*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Souci	*Colias crocea*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Soufré	*Colias hyale*	-	DD	LC	R	**FAIBLE**
Sylvaine	*Ochlodes sylvanus*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Tabac d'Espagne	*Argynnis paphia*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Tircis	*Pararge aegeria*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Vulcain	*Vanessa atalanta*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**

PN : Art.3 : protégé au titre de l'article 3, Art.2 : protégé au titre de l'article 2, Art.5 : protégé au titre de l'article 5 (protection partielle)
LR : NA/DD : non évalué, LC : Préoccupation mineur, NT : quasi-menacé, VU : Vulnérable, EN : En danger
Utilisation du site : R : reproduction, P : passage, alimentation ou halte.

Analyse des sensibilités

Les données issues des inventaires de terrain et de la bibliographie indiquent la présence potentielle de 84 espèces de rhopalocères sur la zone d'étude, dont seulement deux ont été observées de manière opportuniste lors des passages. Parmi elles, une espèce protégée à l'échelle nationale, le **Damier de la Succise** (*Euphydryas aurinia*), est mentionnée dans la bibliographie. Toutefois, la configuration du site, composé à près de 90 % d'habitats forestiers, ne présente pas les milieux ouverts humides et riches en plantes-hôtes nécessaires à sa reproduction, rendant sa présence effective très improbable.

Les autres espèces recensées ne présentent pas d'enjeu particulier : elles ne sont pas protégées et sont toutes classées en préoccupation mineure aux échelles régionale et nationale. La majorité de ces espèces est inféodée aux milieux ouverts et semi-ouverts (friches, haies, prairies), peu représentés dans la zone d'étude. Néanmoins, les lisières forestières et certains espaces ouverts en périphérie peuvent constituer des habitats secondaires favorables à l'alimentation ou au transit de quelques espèces.

L'enjeu de conservation pour les rhopalocères est évalué comme NÉGLIGEABLE, en raison de la dominance forestière du site, de l'absence d'habitats favorables à la reproduction du Damier de la Succise, et de la présence limitée d'habitats ouverts exploitables par le cortège d'espèces.

4.6 Odonates

Taxon	Enjeu	Niveau d'enjeu
Odonates	4 présentes dans la bibliographie, toutes non protégées et non menacées.	**NÉGLIGEABLE**

Résultats

Cette analyse repose sur les résultats des deux stations ADNe ainsi que sur les informations bibliographiques disponibles.

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PN (2007)	LR (AURA)	LR (France)	Utilisation du site	Enjeu écologique
Données d'inventaire						
Aucune espèce détectée dans les deux stations ADNe						
Données bibliographiques						
Aeschne bleue	*Aeshna cyanea*	-	LC	LC	P	**FAIBLE**
Aeschne des joncs	*Aeshna juncea*	-	LC	NT	P	**FAIBLE**
Agrion jouvencelle	*Coenagrion puella*	-	LC	LC	P	**FAIBLE**
Leste des bois	*Lestes dryas*	-	-	LC	P	**FAIBLE**

PN : Art.3 : protégé au titre de l'article 3, Art.2 : protégé au titre de l'article 2, Art.5 : protégé au titre de l'article 5 (protection partielle)
LR : NA/DD : non évalué, LC : Préoccupation mineur, NT : quasi-menacé, VU : Vulnérable, EN : En danger
Utilisation du site : R : reproduction, P : migration, alimentation ou halte.

Analyse des sensibilités

Quatre espèces d'odonates sont présentes dans la bibliographie, toutes sont classées préoccupation mineure et sans statut de conservation particulier.

Le potentiel d'accueil de la zone d'étude pour ces espèces d'odonates reste très limité, en raison de l'absence de points d'eau stagnants ou à faible débit. Le débit important du Doron de Pralognan ne convient pas aux espèces présentes dans la bibliographie, il pourrait être favorable à d'autres genres comme les Cordulegasters.

L'enjeu de conservation pour les odonates est évalué comme NÉGLIGEABLE en **raison de l'absence d'espèce protégée ou menacée et de l'absence d'habitat humide stagnants.**

4.7 Coléoptères saproxyliques protégés

Taxon	Enjeu	Niveau d'enjeu
Coléoptères saproxyliques protégés	Aucune espèce de ce cortège n'a été observé au sein de la ZIP.	**NUL**

Résultats

La recherche d'individus ou d'indices de présence lors des passages estivaux n'a donné aucun résultat. Aucune espèce de coléoptère saproxylique protégé n'est mentionnée dans la bibliographie pour la commune.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PN (2007)	LR (AURA)	LR (France)	Utilisation du site	Enjeu écologique
Données d'inventaire						
Aucun individu observé au sein du site d'étude lors des passages estivaux.						
Données bibliographiques (espèces à enjeux uniquement)						
Aucune espèce à enjeux mentionnée dans la bibliographie						

Analyse des sensibilités

Aucun coléoptère saproxylique protégé n'a été signalé dans la bibliographie, et aucune observation n'a été réalisée lors des inventaires sur le terrain.

La **Rosalie des Alpes** (*Rosalia alpina*), espèce inféodée aux forêts de feuillus et aux vieux arbres morts ou dépérissants au sol, n'a pas été observée lors des prospections réalisées à une période favorable. Compte tenu de l'effort de prospection fourni, sa présence peut être raisonnablement écartée sur le site, malgré des habitats favorables dans la zone d'étude.

En raison de l'absence d'espèces protégées ou menacées au sein du périmètre étudié, l'enjeu écologique pour ce taxon est considéré comme NUL.

4.8 Chiroptères

Taxon	Enjeu	Niveau d'enjeu
Chiroptères	11 espèces protégées présentes ou potentiellement présentes, dont deux classées vulnérables dans la liste rouge régionale.	**MODÉRÉ**

Résultats

2 boitiers SM4 ont été posés au sein du site d'étude durant une nuit au mois de juillet 2025. Les résultats sont présentés dans le tableau page suivante.

Ces enregistrements ont été complétés par une analyse bibliographique poussée :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PN (2007)	LR (AURA)	LR (France)	Utilisation du site	Enjeu écologique
Données bibliographiques						
Molosse de Cestoni	*Tadarida teniotis*	Art.2	NT	NT	A	**MODÉRÉ**
Murin de Daubenton	*Myotis daubentonii*	Art.2	LC	LC	R	**MODÉRÉ**
Murin de Natterer	*Myotis nattereri*	Art.2	DD	LC	R	**MODÉRÉ**
Noctule commune	*Nyctalus noctula*	Art.2	VU	VU	R	**FORT**
Noctule de Leisler	*Nyctalus leisleri*	Art.2	LC	LC	R	**MODÉRÉ**
Oreillard montagnard	*Plecotus macrobullaris*	Art.2	LC	VU	A	**MODÉRÉ**
Oreillard roux	*Plectotus auritus*	Art.2	LC	LC	A	**MODÉRÉ**
Pipistrelle de Kuhl	*Pipistrellus kuhlii*	Art.2	LC	LC	R	**MODÉRÉ**
Sérotine de Nilsson	*Eptesicus nilssonii*	Art.2	DD	DD	R	**MODÉRÉ**
Vespère de Savi	*Hypsugo savii*	Art.2	LC	LC	A	**MODÉRÉ**

PN : Art.3 : protégé au titre de l'article 3, Art.2 : protégé au titre de l'article 2, Art.5 : protégé au titre de l'article 5 (protection partielle)
LR : NA/DD : non évalué, LC : Préoccupation mineur, NT : quasi-menacé, VU : Vulnérable, EN : En danger
Utilisation du site : R : reproduction, A : alimentation ou transit.

Nom vernculaire	Nom scientifique	PN	IC	LRN	LRR	Nbrs Contacts	Utilisation du site	Enjeu écologique
SM4_105 - Juillet 2025								
Pipistrelle commune	*Pipistrellus pipistrellus*	Art.2	Ann.IV	NT	NT	**361**	R	**MODÉRÉ**
Murin sp.	*Myotis sp.*	-	-	-	-	**2**	-	**-**
SM4_185 - Juillet 2025								
Pipistrelle commune	*Pipistrellus pipistrellus*	Art.2	Ann.IV	NT	NT	**25**	R	**MODÉRÉ**
Murin sp.	*Myotis sp.*	-	-	-	-	**9**	-	**-**

Analyse des sensibilités

Une espèce et un groupe d'espèce ont été inventoriés au sein de la zone d'étude. Il est également possible d'ajouter à cette liste 11 espèces de chiroptères mentionnées dans la bibliographie comme potentiellement présentes sur le secteur d'étude.

L'ensemble des espèces sont protégées au niveau national. Seules deux espèces présentes un statut de menace (vulnérable) à l'échelle régionale :

- L'**Oreillard montagnard** : est une espèce inféodée aux milieux ouverts de montagne, aux éboulis, falaises et zones karstiques, où elle trouve des gîtes de repos et des sites de chasse adaptés. La zone d'étude, constituée uniquement de forêts continues, ne présente pas d'habitats favorables pour la reproduction de cette espèce. Par conséquent, bien que la zone d'étude ne comporte pas de cavités ou de secteurs rocheux ouverts propices à sa reproduction, l'**Oreillard montagnard** pourrait occasionnellement fréquenter le site pour chasser le long du ruisseau et en lisière de forêt.
- La **Noctule commune** : est une espèce protégée, menacée à l'échelle régionale. C'est une espèce de grande taille, principalement associée aux espaces boisés et aux zones ouvertes adjacentes. Elle utilise les cavités des grands arbres pour le repos diurne et la nidification, et chasse en lisière de forêt, le long de cours d'eau ou au-dessus de clairières. La forêt continue de la zone d'étude peut donc offrir des sites de reproduction potentiels, tandis que le cours d'eau et les lisières constituent des secteurs favorables pour la chasse.

Les paysages ouverts en périphérie de la zone d'étude peuvent constituer un milieu de chasse et de transit pour une grande quantité d'espèces de chiroptères. Toutefois, la zone d'étude ne semble pas accueillir un grand nombre de gîtes favorables, ce qui limite son intérêt en tant que site de reproduction ou d'hibernage.

L'enjeu de conservation pour les chiroptères est évalué comme MODÉRÉ, en raison de la présence de plusieurs espèces protégées utilisant le site pour s'alimenter ou se reproduire.

Commune de Pralognan-la-Vanoise : remise en état de la prise d'eau de la source des Mousses (73)

Localisation des boitiers SM4 et des arbres à gites

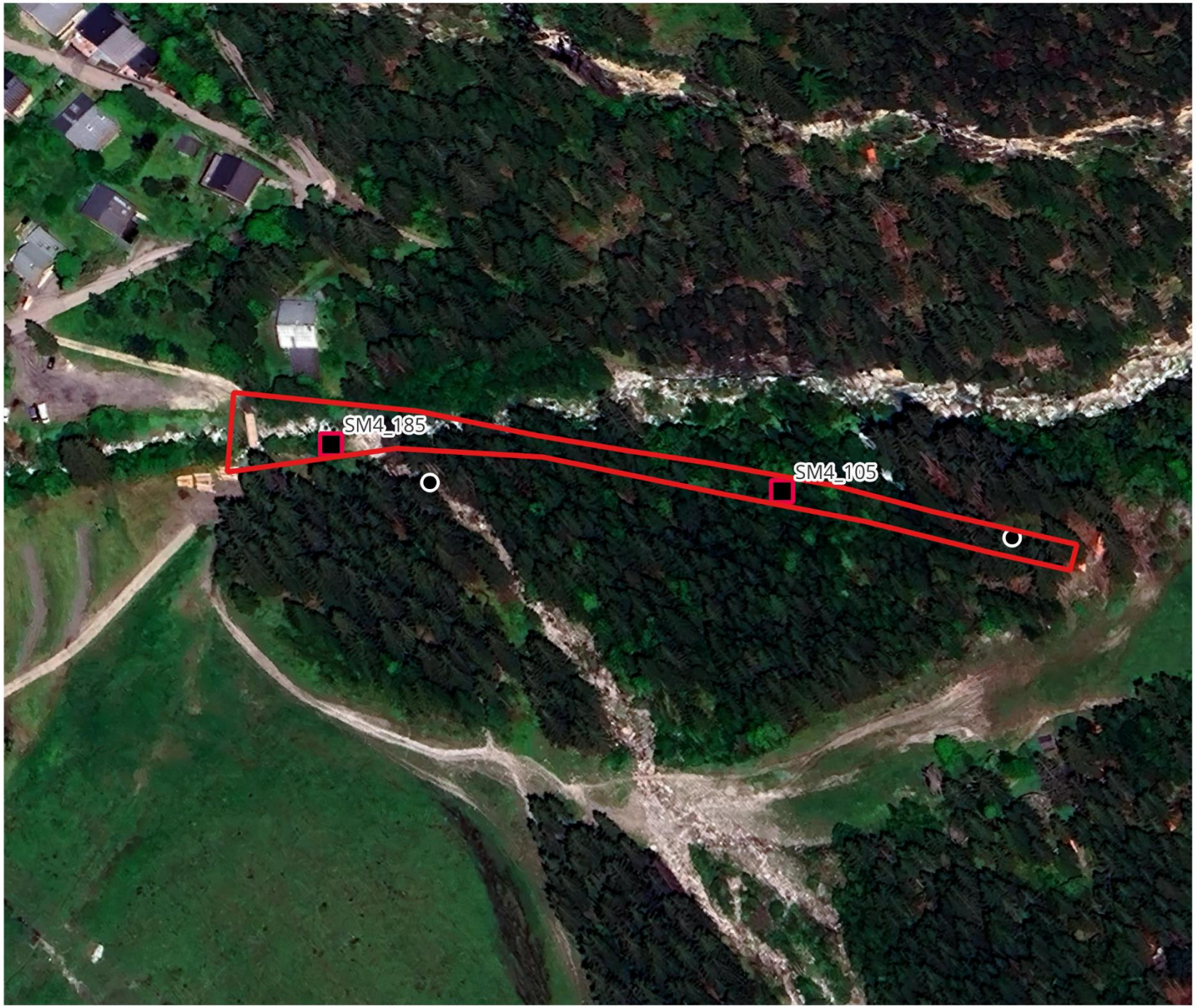

Légende

Projet

Zone d'étude immédiate

Chiroptères

Boitiers SM4

Décollement d'écorce

Réalisé par Yann PORTE
08/09/2025
Source des données : Loxia Écologie
Fond de carte : IGN (2022)

0 25 50 m

N

4.9 Mammifères terrestres

Taxon	Enjeu	Niveau d'enjeu
Mammifères terrestres	26 espèces potentiellement présentes dont 3 protégées à l'échelle nationale.	**FORT**

Résultats

Cette analyse s'appuie à la fois sur les résultats des station ADNe et sur les données bibliographiques disponibles. Les informations issues de l'ADNe permettent de confirmer la présence actuelle des espèces sur la zone d'étude, tandis que la bibliographie est utilisée principalement pour tendre vers une évaluation aussi exhaustive que possible.

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PN (2007)	LR (AURA)	LR (France)	Utilisation du site	Enjeu écologique
Données d'inventaire						
Bouquetin des Alpes	*Capra ibex*	Art.2	LC	NT	P	**FAIBLE**
Campagnol des champs	*Microtus arvalis*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Campagnol des neiges	*Chionomys nivalis*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Cerf élaphe	*Cervus elaphus*	-	LC	LC	P	**FAIBLE**
Chamois des Alpes	*Rupicapra rupicapra*	-	LC	LC	P	**FAIBLE**
Chevreuil européen	*Capreolus capreolus*	-	LC	LC	P	**FAIBLE**
Crossope aquatique	*Neomys fodiens*	Art.2	VU	LC	R	**FORT**
Fouine	*Martes foina*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Hermine	*Mustela erminea*	-	LC	LC	P	**FAIBLE**
Mulot alpestre	Apodemus alpicola	-	DD	DD	R	**FAIBLE**
Musaraigne du Valais	Sorex antinorii	-	DD	DD	R	**FAIBLE**
Musaraigne pygmée	Sorex minutus	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Taupe d'Europe	*Talpa europaea*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Données bibliographiques						
Belette d'Europe	*Mustela nivalis*	-	LC	LC	P	**FAIBLE**

Blaireau européen	*Meles meles*	-	LC	LC	P	**FAIBLE**
Campagnol des neiges	*Chionomys nivalis*	-	LC	LC	R	**FAIBLE**
Loup gris	Canis lupus	Art.2	VU	VU	P	**FAIBLE**
Écureuil roux	*Sciurus vulgaris*	Art.2	LC	LC	R	**MODÉRÉ**
Lérot	*Eliomys quercinus*	-	LC	LC	P	**FAIBLE**
Lièvre d'Europe	*Lepus europaeus*	-	LC	LC	P	**FAIBLE**
Lièvre variable	*Lepus timidus*	-	VU	NT	P	**FAIBLE**
Marmotte des Alpes	*Marmota marmota*	-	LC	LC	P	**FAIBLE**
Martre des pins	*Martes martes*	-	LC	LC	P	**FAIBLE**
Muscardin	*Muscardinus avellanarius*	-	LC	LC	P	**FAIBLE**
Renard roux	*Vulpes vulpes*	-	LC	LC	P	**FAIBLE**
Sanglier	*Sus scrofa*	-	LC	LC	P	**FAIBLE**

PN : Art.2 : protégé au titre de l'article 2
Liste rouge (LR) : LC : Préoccupation mineur, NT : quasi-menacé, VU : Vulnérable, EN : En danger
Utilisation du site : R : reproduction, P : passage, alimentation ou halte.

Analyse des sensibilités

Les résultats issus des stations ADNe ont permis de détecter 13 espèces sur le site, confirmant l'efficacité de cette méthode pour inventorier la faune difficilement observable. Parmi celles-ci, le Crossope aquatique, espèce protégée et menacée à l'échelle régionale, inféodée aux milieux humides et aux cours d'eau, a été identifié, mettant en évidence l'importance des berges et des milieux aquatiques présents sur le site.

L'**Ecureuil roux**, espèce protégée au niveau national et présente dans la bibliographie est largement répandue en Europe et étroitement inféodée aux milieux boisés (feuillus, résineux ou mixtes), utilise les cavités d'arbres ou les nids qu'elle construit pour se reproduire et se reposer. La forêt continue de la zone d'étude constitue donc un habitat favorable à son installation et à l'accomplissement de son cycle biologique.

Le **Bouquetin des Alpes**, bien qu'occasionnellement susceptible de se déplacer à plus basse altitude, ne trouve pas d'habitats favorables à sa présence régulière dans la zone d'étude, entièrement forestière.

L'enjeu de conservation pour les mammifères terrestres est évalué comme FORT en raison de la présence du Crossope aquatique dans les stations ADNe ainsi que l'Ecureuil roux dans la bibliographie et qui pourraient se reproduire sur le site d'étude.

Commune de Pralognan-la-Vanoise : remise en état de la prise d'eau de la source des Mousses (73)

Cartographie des enjeux mammifères sur site

Légende

Projet

Zone d'étude immédiate

Mammifères

Données bibliographiques

- Écureuil roux (Sciurus vulgaris)

Habitats favorables aux mammifères à enjeux

Aquatiques

Forestiers

Réalisé par Yann PORTE
29/09/2025
Source des données : Loxia Écologie
Fond de carte : IGN (2022)

0 25 50 m

N

5 Synthèse des enjeux écologiques

Taxon	Enjeux écologiques identifiés	Niveau d'enjeu écologique	Mesures préconisées
Habitats naturels	1 habitat d'intérêt communautaire et 1 habitat accueillant des espèces déterminantes ZNIEFF.	**MODÉRÉ**	***Mesure d'évitement*** ➢ Lors de la phase de conception, éviter les défrichements
Flore	2 espèces déterminantes ZNIEFF.	**FAIBLE**	***Mesure d'évitement*** ➢ Évitement des stations de plantes ZNIEFF
Avifaune nicheuse	Milieux forestiers : Présence de plusieurs espèces protégées et menacées au sein du site d'étude, notamment l'Accenteur mouchet.	**FORT**	***Mesure d'évitement*** ➢ Lors de la phase de conception, éviter les défrichements ➢ Evitement de la période de reproduction de l'avifaune (Avril – Juillet) pour les travaux. ***Mesure d'accompagnement*** ➢ Mise en place de nichoirs cavernicoles.
	Milieux aquatiques : Présence de deux espèces protégées et fortement liées aux milieux aquatiques	**MODÉRÉ**	***Mesure d'évitement*** ➢ Lors de la phase de conception, éviter d'impacter les berges du cours d'eau au maximum ➢ Evitement de la période de reproduction de l'avifaune (Avril – Juillet) pour les travaux.
Avifaune migratrice	30 espèces dont 25 protégées à l'échelle nationale peuvent utiliser le site pendant leur migration.	**MODÉRÉ**	***Mesure d'évitement*** ➢ Lors de la phase de conception, éviter les défrichements
Avifaune hivernante	20 espèces dont 19 protégées à l'échelle nationale peuvent utiliser le site pendant leur hivernage.	**MODÉRÉ**	***Mesure d'évitement*** ➢ Lors de la phase de conception, éviter les défrichements
Amphibiens	2 espèces protégées et non menacées potentiellement présentes au sein du site d'étude comme le Triton alpestre.	**MODÉRÉ**	***Mesure d'évitement*** ➢ Lors de la phase de conception, éviter les défrichements ➢ Evitement de la période de reproduction des amphibiens (Mars– Juillet) pour les travaux de terrassements. **Mesure de réduction** ➢ Mise en place d'hibernaculum

Taxon	Enjeux écologiques identifiés	Niveau d'enjeu écologique	Mesures préconisées
			➢ Limiter au maximum les incidences indirectes liées à la pollution par hydrocarbures en utilisant des kits anti-pollution.
Rhopalocères	84 espèces présentes dans la bibliographie, aucune n'étant menacées à l'échelle régionale et nationale.	**NÉGLIGEABLE**	Sans objet en l'absence d'enjeu
Odonates	4 espèces présentes au sein de la bibliographie. Aucune n'est protégée est ne représente un enjeu particulier.	**NÉGLIGEABLE**	Sans objet en l'absence d'enjeu
Coléoptères saproxyliques	Aucun indice de présence relevé et aucun imago observé sur le site d'étude.	**NUL**	Sans objet en l'absence d'enjeu
Chiroptères	11 espèces protégées potentiellement présentes, dont deux classées vulnérable dans la liste rouge nationale ou régionale. Quelques gîtes favorables à la reproduction ou l'hibernation.	**MODÉRÉ**	***Mesure d'évitement*** ➢ Lors de la phase de conception, éviter les défrichements ➢ Evitement de les périodes sensibles pour les chiroptères (Avril – Juillet puis Novembre – Mars) pour les travaux. ***Mesure d'accompagnement*** ➢ Mise en place de gîtes cavernicoles.
Mammifères terrestres	26 espèces potentiellement présentes dont l'Ecureuil roux et le Crossope aquatique, protégées à l'échelle nationale.	**FORT**	***Mesure d'évitement*** ➢ Lors de la phase de conception, éviter les défrichements ➢ Lors de la phase de conception, éviter d'impacter les berges du cours d'eau au maximum ➢ Evitement de la période de reproduction des mammifères (Mars– Juillet) pour les travaux de terrassements. **Mesure de réduction** ➢ Limiter au maximum les incidences indirectes liées à la pollution par hydrocarbures en utilisant des kits anti-pollution.

6 Conclusion

Les enjeux relatifs à la flore patrimoniale se révèlent faibles : seules 2 espèces déterminantes ZNIEFF ont été observées, situées dans les sous-bois de la zone d'étude. Aucune espèce exotique envahissante n'a été inventoriée.

Des enjeux modérés sont associés aux sapinières acidophiles du site (celles-ci abritant des orchidées forestières déterminantes ZNIEFF) et à une mégaphorbiaie de bord de torrent, habitat d'intérêt communautaire et assez rare en région AURA.

L'évaluation des enjeux faunistiques du site met en évidence une importance selon les groupes étudiés. Les milieux forestiers constituent des habitats de valeur pour l'avifaune nicheuse, avec la présence d'espèces protégées et menacées, ainsi que pour les mammifères terrestres tels que l'Écureuil roux et le Crossope aquatique, ce qui confère à ces deux groupes un enjeu de conservation **FORT**.

Les chiroptères, les amphibiens, ainsi que l'avifaune migratrice et hivernante présentent un enjeu **MODÉRÉ**, en raison de la présence ou du potentiel d'accueil de plusieurs espèces protégées, parfois patrimoniales, en lien avec la diversité des milieux forestiers et aquatiques.

En revanche, les rhopalocères, les odonates et les coléoptères saproxyliques ne représentent pas d'enjeux majeurs pour la conservation sur ce site, avec des statuts évalués de **FAIBLE** à **NUL**.

Dans l'ensemble, la zone d'étude apparaît donc comme un espace d'intérêt écologique non négligeable, principalement pour l'avifaune forestière et les mammifères, tout en jouant également un rôle de transit et d'accueil pour plusieurs espèces migratrices ou hivernantes.

Commune de Pralognan-la-Vanoise : remise en état de la prise d'eau de la source des Mousses (73)

Enjeux du site

Légende

Projet

- Zone d'étude

Enjeu

- Fort
- Modéré
- Faible
- Nul

Réalisé par Quentin CONTRERAS 29/09/2025
Source des données : Loxia Écologie
Fond de carte : IGN (2022)

0 25 50 m

N

7 Auteurs du document

Compétence	Nom	Rôle
Écologues fauniste	Quentin CONTRERAS	Inventaires - Relecture
	Thomas ROUX	Inventaires - Relecture
	Yann PORTE	Inventaires - Rédaction
Écologue botaniste	David RENOUX	Inventaires - Rédaction

8 Annexes

8.1 LISTE DES ESPECES VEGETALES OBSERVEES SUR LA ZONE D'ETUDE

Nom scientifique	Nom vernaculaire
Abies alba Mill., 1768	Sapin blanc, Sapin pectiné
Acer pseudoplatanus L., 1753	Érable sycomore, Grand Érable, Érable faux platane
Achillea millefolium L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus, Millefeuille, Chiendent rouge
Aconitum lycoctonum L., 1753	Aconit tue-loup, Coqueluchon jaune
Adenostyles alliariae (Gouan) A.Kern., 1871	Adenostyle à feuilles d'alliaire, Adénostyle alliaire, Adénostyle à têtes blanches, Cacalie à feuilles d'alliaire
Adoxa moschatellina L., 1753	Herbe musquée, Moscatelline, Moschatelline, Muscatelle, Adoxe musquée, Adoxe moscatelline
Aegopodium podagraria L., 1753	Égopode podagraire, Podagraire, Herbe aux goutteux, Fausse angélique
Agrostis capillaris L., 1753	Agrostide capillaire, Agrostide commune, Agrostis capillaire
Ajuga reptans L., 1753	Bugle rampante
Alnus alnobetula (Ehrh.) K.Koch, 1872	Aulne vert
Alnus incana (L.) Moench, 1794	Aulne blanchâtre, Aulne des montagnes, Aulne blanc, Aulne blanchi
Arabis alpina L., 1753	Arabette des Alpes, Corbeille d'argent
Artemisia vulgaris L., 1753	Armoise, Herbe chinois, Marie-Thérèse
Asplenium viride Huds., 1762	Doradille verte, Asplénium à pétiole vert
Astrantia minor L., 1753	Petite Astrance, Sanicle de montagne
Athyrium filix-femina (L.) Roth, 1799	Fougère femelle, Polypode femelle, Athyrium fougère-femelle
Betula pendula Roth, 1788	Bouleau pleureur, Bouleau verruqueux, Boulard
Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des forêts, Brachypode des bois, Brome des bois

Nom scientifique	Nom vernaculaire
Briza media L., 1753	Brize intermédiaire, Amourette commune, Amourette
Campanula cochleariifolia Lam., 1785	Campanule à feuilles de cranson, Campanule à feuilles de cochléaire, Campanule à feuilles de raifort
Campanula rhomboidalis L., 1753	Campanule rhomboidale, Campanule à feuilles en losange
Carduus defloratus L., 1759	Chardon à pédoncules nus, Chardon décapité, Chardon défloré
Carex alba Scop., 1772	Laîche blanche
Carex digitata L., 1753	Laîche digitée
Carex ferruginea Scop., 1772	Laîche ferrugineuse
Chaerophyllum aureum L., 1762	Cerfeuil doré, Chérophylle doré
Chaerophyllum hirsutum L., 1753	Cerfeuil hérissé, Chérophylle hérissé, Cerfeuil hirsute
Chamaenerion angustifolium (L.) Scop., 1771	Épilobe à feuilles étroites, Épilobe en épi, Laurier de saint Antoine
Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé
Clematis alpina (L.) Mill., 1768	Clématite des Alpes, Atragène des Alpes
Corallorhiza trifida Châtel., 1760	Racine-de-corail, Corallorhize trifide, Coralline
Crepis pyrenaica (L.) Greuter, 1970	Crépide des Pyrénées, Crépis des Pyrénées
Cystopteris fragilis (L.) Bernh., 1805	Cystoptéride fragile, Cystoptéris fragile, Capillaire blanc
Dactylis glomerata L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule
Dactylorhiza fuchsii (Druce) Soó, 1962	Dactylorhize de Fuchs, Orchis de Fuchs, Orchis tacheté des bois, Orchis de Meyer, Orchis des bois
Daphne mezereum L., 1753	Daphné bois-joli, Daphné bois-gentil, Bois-joli, Bois-gentil, Daphné mézéréon
Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834	Dryoptéride fougère-mâle, Fougère-mâle, Dryoptéris fougère-mâle
Epilobium montanum L., 1753	Épilobe des montagnes
Epipactis atrorubens (Hoffm.) Besser, 1809	Épipactide rouge sombre, Épipactis rouge sombre, Épipactis brun rouge, Épipactis pourpre noirâtre, Helléborine rouge
Equisetum arvense L., 1753	Prêle des champs, Queue-de-renard
Euphrasia officinalis L., 1753	Euphraise officinale, Casse-lunettes, Petite euphraise
Fragaria vesca L., 1753	Fraisier sauvage, Fraisier des bois
Gentiana asclepiadea L., 1753	Gentiane asclépiade, Gentiane à feuilles d'Asclépiade

Nom scientifique	Nom vernaculaire
Geranium robertianum L., 1753	Géranium herbe-à-Robert, Géranium Robert, Herbe tangue
Geranium sylvaticum L., 1753	Géranium des bois, Géranium des forêts, Pied-de-perdrix
Goodyera repens (L.) R.Br., 1813	Goodyère rampante
Gymnadenia conopsea (L.) R.Br., 1813	Gymnadénie moucheron, Orchis moucheron, Orchis moustique
Gymnocarpium dryopteris (L.) Newman, 1851	Gymnocarpium dryoptéride, Polypode du chêne, Dryoptéris de Linné, Lastrée du chêne, Dryoptéride de Linné, Gymnocarpium du chêne
Gymnocarpium robertianum (Hoffm.) Newman, 1851	Gymnocarpium de Robert, Polypode du calcaire, Gymnocarpium du calcaire
Helianthemum nummularium (L.) Mill., 1768	Hélianthème nummulaire, Hélianthème jaune, Hélianthème commun
Hepatica nobilis Schreb., 1771	Hépatique à trois lobes, Hépatique noble, Anémone hépatique
Heracleum sphondylium L., 1753	Berce sphondyle, Patte d'ours, Berce commune, Grande Berce
Hieracium murorum L., 1753	Épervière des murs
Hippocrepis comosa L., 1753	Hippocrépide chevelue, Hippocrépide fer-à-cheval, Fer-à-cheval, Hippocrépide à toupet, Hippocrépide en ombelle, Hippocrépis chevelu
Homogyne alpina (L.) Cass., 1821	Homogyne des Alpes
Hypericum maculatum Crantz, 1763	Millepertuis maculé, Millepertuis à quatre angles, Millepertuis tacheté
Juniperus communis L., 1753	Genévrier commun, Genièvre, Peteron
Lactuca alpina (L.) Benth. & Hook.f., 1876	Laitue des Alpes, Cicerbite des Alpes, Mulgédie des Alpes
Laserpitium latifolium L., 1753	Laserpitium à feuilles larges, Laserpitium à larges feuilles, Laser à feuilles larges, Laser blanc
Lathyrus pratensis L., 1753	Gesse des prés
Leucanthemum vulgare Lam., 1779	Marguerite commune
Lilium martagon L., 1753	Lis martagon, Lis de Catherine
Lonicera alpigena L., 1753	Chèvrefeuille des Alpes, Chèvrefeuille alpin
Luzula sylvatica (Huds.) Gaudin, 1811	Luzule des forêts, Luzule des bois, Grande luzule
Maianthemum bifolium (L.) F.W.Schmidt, 1794	Maïanthème à deux feuilles, Petit muguet à deux fleurs, Petit muguet
Medicago lupulina L., 1753	Luzerne lupuline, Minette
Melampyrum sylvaticum L., 1753	Mélampyre des forêts, Melampyre sylvatique

Nom scientifique	Nom vernaculaire
Melica nutans L., 1753	Mélique penchée
Neottia nidus-avis (L.) Rich., 1817	Néottie nid-d'oiseau, Herbe aux vers
Onobrychis viciifolia Scop., 1772	Sainfoin à feuilles de vesce, Sainfoin, Esparcette, Sainfoin cultivé, Esparcette cultivée
Orthilia secunda (L.) House, 1921	Orthilie unilatérale, Pirole unilatérale, Pyrole unilatérale
Oxalis acetosella L., 1753	Oxalide petite-oseille, Pain de coucou, Oxalis petite-oseille, Surelle, Alleluia, Pain-de-coucou, Oseille des bois
Paris quadrifolia L., 1753	Parisette à quatre feuilles, Étrangle-loup
Petasites albus (L.) Gaertn., 1791	Pétasite blanc
Phleum pratense L., 1753	Fléole des prés
Picea abies (L.) H.Karst., 1881	Épicéa commun, Pesse, Sérente
Pinus uncinata Ramond ex DC., 1805	Pin à crochets
Plantago major L., 1753	Plantain élevé, Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet
Poa nemoralis L., 1753	Pâturin des bois, Pâturin des forêts
Poa trivialis L., 1753	Pâturin commun, Gazon d'Angleterre
Polygaloides chamaebuxus (L.) O.Schwarz, 1949	Faux polygale petit buis, Polygale petit buis, Faux Buis
Polygonatum verticillatum (L.) All., 1785	Sceau-de-Salomon verticillé, Muguet verticillé, Polygonate verticillé
Polystichum lonchitis (L.) Roth, 1799	Polystic lonchite, Polystic en fer de lance, Polystic en forme de lance
Populus tremula L., 1753	Peuplier tremble, Tremble
Potentilla erecta (L.) Raeusch., 1797	Potentille dressée, Potentille tormentille, Tormentille
Prenanthes purpurea L., 1753	Prénanthe pourpre, Prénanthès pourpre
Ranunculus lanuginosus L., 1753	Renoncule laineuse
Rhinanthus alectorolophus (Scop.) Pollich, 1777	Rhinanthe crête-de-coq, Rhinanthe velu, Grand rhinanthe, Rhinanthe hérissé
Rubus idaeus L., 1753	Ronce framboisier, Framboisier
Rubus saxatilis L., 1753	Ronce des rochers
Rumex alpinus L., 1753	Patience des Alpes, Rumex des Alpes, Oseille des Alpes, Rhubarbe des moines
Salix caprea L., 1753	Saule marsault, Saule des chèvres, Marsaule, Marsault
Salix myrsinifolia Salisb., 1796	Saule noircissant, Saule à feuilles de fenouil sauvage
Salix triandra L., 1753	Saule à trois étamines, Osier brun, Saule amandier

Nom scientifique	Nom vernaculaire
Sambucus racemosa L., 1753	Sureau à grappes, Sureau de montagne, Sureau rouge
Saxifraga aizoides L., 1753	Saxifrage faux aizoon, Saxifrage cilié, Faux aizoon
Saxifraga cuneifolia L., 1759	Saxifrage à feuilles en coin
Saxifraga paniculata Mill., 1768	Saxifrage paniculée, Saxifrage aizoon
Saxifraga rotundifolia L., 1753	Saxifrage à feuilles rondes
Scabiosa lucida Vill., 1779	Scabieuse luisante
Schedonorus pratensis (Huds.) P.Beauv., 1812	Schédonore des prés, Fétuque des prés
Sedum album L., 1753	Orpin blanc
Selaginella selaginoides (L.) P.Beauv. ex Schrank & Mart., 1829	Sélaginelle fausse sélagine, Selaginelle fausse sélaginelle, Sélaginelle épineuse, Sélaginelle spinuleuse
Silene vulgaris (Moench) Garcke, 1869	Silène commun, Silène enflé, Tapotte
Solidago virgaurea L., 1753	Solidage verge-d'or, Herbe des Juifs, Verge-d'or
Sorbus aucuparia L., 1753	Sorbier des oiseleurs, Sorbier sauvage, Sorbier des oiseaux
Thalictrum aquilegiifolium L., 1753	Pigamon à feuilles d'ancolie, Colombine plumeuse
Thymus L., 1753	Thym
Trifolium pratense L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet
Trifolium repens L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande
Tussilago farfara L., 1753	Tussilage pas-d'âne, Tussilage, Pas-d'âne, Herbe de Saint-Quirin
Urtica dioica L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie
Vaccinium myrtillus L., 1753	Airelle myrtille, Myrtille, Maurette, Brimbelle
Vaccinium vitis-idaea L., 1753	Airelle vigne du mont Ida, Airelle rouge, Vigne du mont Ida, Airelle du mont Ida
Valeriana officinalis L., 1753	Valériane officinale
Valeriana tripteris L., 1753	Valériane triséquée, Valériane à trois folioles
Veratrum album L., 1753	Vératre blanc, Varaire, Varaire blanc
Veronica officinalis L., 1753	Véronique officinale, Herbe aux ladres, Thé d'Europe
Veronica urticifolia Jacq., 1773	Véronique à feuilles d'ortie
Viburnum lantana L., 1753	Viorne lantane, Viorne mancienne, Mancienne
Vicia cracca L., 1753	Vesce cracca, Jarosse, Vesce à épis
Ziziphora granatensis subsp. alpina (L.) Bräuchler & Gutermann, 2019	Ziziphora des Alpes, Clinopode des Alpes, Calament des Alpes, Sarriette des Alpes, Acinos des Alpes

8.2 Fiche Habitat C2.16

C2.16 - Ruisseaux de source

ALLIANCE PHYTOSOCIOLOGIQUE : *Epirithron (hors PVF)*

PHYSIONOMIE

Sources jaillissantes, submergées, suintantes et ruisseaux créneaux

LOCALISATION

Superficie représentée : 346.75m²

ÉCOLOGIE

Altitude	Humidité	PH	Trophie
1000 à 3000 m	Aquatique	Acide à basique	Oligotrophe à mésotrophe

CORTEGE FLORISTIQUE
Espèces observées
Non concerné

ETAT DE CONSERVATION
Bon (aucune atteinte)

VALEUR PATRIMONIALE
Flore : Bryophytes spécialisées
Faune : Grande diversité d'invertébrés et d'insectes aquatiques

MENACES-CONSERVATION
Menaces : Captage, correction torrentielle, endiguement
Conservation : Préservation de la dynamique fonctionnelle

STATUT
Directive Habitat : Non désigné
Liste rouge AURA : LC (Préoccupation mineure)
Rareté AURA : C (Commun)

Source : Guide des habitats naturels et semi-naturels des Alpes du Jura méridional à la Haute Provence et des bords du Rhône au Mont-Blanc (Villaret et al. 2019)

8.3 Fiche Habitat C2.5

C2.5 - Eaux courantes temporaires

ALLIANCE PHYTOSOCIOLOGIQUE : *Non concerné*

PHYSIONOMIE

Cours d'eau dont l'écoulement est interrompu pendant une partie de l'année

LOCALISATION

Superficie représentée : 36.56m²

ÉCOLOGIE

Altitude	Humidité	PH	Trophie
Non concerné	Aquatique	Acide à basique	Oligotrophe à mésotrophe

CORTEGE FLORISTIQUE
Espèces observées
Non concerné

ETAT DE CONSERVATION
Moyen (fermeture progressive)

VALEUR PATRIMONIALE
Flore : Non concerné
Faune : Non concerné

MENACES-CONSERVATION
Menaces : Habitat non menacé
Conservation : Habitat non menacé

STATUT
Directive Habitat : Non désigné
Liste rouge AURA : LC (Préoccupation mineure)
Rareté AURA : C (Commun)

Source : Guide des habitats naturels et semi-naturels des Alpes du Jura méridional à la Haute Provence et des bords du Rhône au Mont-Blanc (Villaret et al. 2019)

8.4 Fiche Habitat E5.1

E5.1 - Végétations herbacées anthropiques

ALLIANCE PHYTOSOCIOLOGIQUE : *Arction lappae*

PHYSIONOMIE

Terrains en friche et terrains vagues

LOCALISATION

Superficie représentée : 204.4m²

ÉCOLOGIE

Altitude	Humidité	PH	Trophie
0 à 1500 m	Mésophile à sec	Neutre à basique	Eutrophe

CORTEGE FLORISTIQUE
Espèces observées
Artemisia verlotiorum, Heracleum sphondylium, Urtica dioica

ETAT DE CONSERVATION
Moyen (cortège peu diversifié)

VALEUR PATRIMONIALE
Flore : Flore diverse et cosmopolite
Faune : Rôle nourricier

MENACES-CONSERVATION
Menaces : Végétations à forte résilience non menacées
Conservation : Végétations à forte résilience non menacées

STATUT
Directive Habitat : Non désigné
Liste rouge AURA : LC (Préoccupation mineure)
Rareté AURA : C (Commun)

Source : Guide des habitats naturels et semi-naturels des Alpes du Jura méridional à la Haute Provence et des bords du Rhône au Mont-Blanc (Villaret et al. 2019)

8.5 Fiche Habitat E5.511

E5.511 - Mégaphorbiaies alpines

ALLIANCE PHYTOSOCIOLOGIQUE : *Adenostylon alliariae*

PHYSIONOMIE

Formation herbacée opulente des combes fraîches et humides

LOCALISATION

Superficie représentée : 44.46 m²

ÉCOLOGIE

Altitude	Humidité	PH	Trophie
1000 à 2000 m	Humide	Neutre à basique	Mésotrophe

CORTEGE FLORISTIQUE

Espèces observées

*Aconitum lycoctonum, **Adenostyles alliariae**, Geranium sylvaticum, Heracleum sphondylium, **Lactuca alpina**, Oxalis acetosella, Saxifraga rotundifolia, Thalictrum aquilegiifolium, Veratrum album (**Espèces diagnostiques**)*

ETAT DE CONSERVATION

Bon (cortège diversifié)

VALEUR PATRIMONIALE

Flore : Cortège assez varié

Faune : Entomofaune riche, animaux insectivores (musaraignes, passereaux, amphibiens)

MENACES-CONSERVATION

Menaces : Pression pastorale, pistes forestières, corrections torrentielles

Conservation : Pratiques agro-pastorales extensives, respect des fonctionnalités

STATUT

Directive Habitat : 6430 - Mégaphorbiaies montagnardes et subalpines

Liste rouge AURA : LC (Préoccupation mineure)

Rareté AURA : AR (Assez rare)

Source : Guide des habitats naturels et semi-naturels des Alpes du Jura méridional à la Haute Provence et des bords du Rhône au Mont-Blanc (Villaret et al. 2019)

8.6 Fiche Habitat G3.131

G3.131 - Sapinières acidophiles intra-alpines

ALLIANCE PHYTOSOCIOLOGIQUE : *Luzulo-Fagion*

PHYSIONOMIE

Boisements de feuillus et/ou de conifères montagnards

LOCALISATION

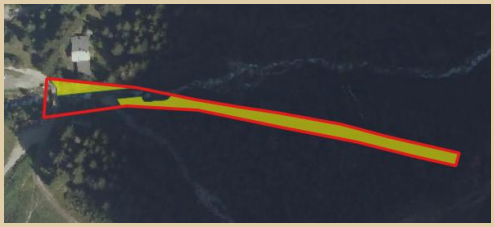

Superficie représentée : 1694.15 m²

ÉCOLOGIE

Altitude	Humidité	PH	Trophie
750 à 1500 m	Mésophile à sec	Acide	Oligotrophe

CORTEGE FLORISTIQUE

Espèces observées

Abies alba, Acer pseudoplatanus, Athyrium filix-femina, Dryopteris filix-mas, Epilobium montanum, Gymnocarpium dryopteris, ***Luzula sylvatica, Maianthemum bifolium****,* ***Orthilia secunda****, Oxalis acetosella, Picea abies, Prenanthes purpurea, Rubus idaeus, Saxifraga cuneifolia, Sorbus aucuparia, Vaccinium myrtillus,* ***Veronica officinalis****, Veronica urticifolia* (**espèces diagnostiques**)

ETAT DE CONSERVATION

Moyen (cortège diversifié en moitié aval mais pauvre en moitié amont)

VALEUR PATRIMONIALE

Flore : Habitat favorable à des bryophytes peu fréquentes dont la Buxbaumie verte
Faune : Faune cavicole (coléoptères, chiroptères, rapaces nocturnes)

MENACES-CONSERVATION

Menaces : Déboisement, intensification de l'exploitation en taillis
Conservation : Préservation des secteurs de forêts matures

STATUT

Directive Habitat : Non désigné
Liste rouge AURA : Non évaluable
Rareté AURA : Non évaluable

Source : Guide des habitats naturels et semi-naturels des Alpes du Jura méridional à la Haute Provence et des bords du Rhône au Mont-Blanc (Villaret et al. 2019)

8.7 Fiche Habitat J4.2

J4.2 - Réseaux routiers

ALLIANCE PHYTOSOCIOLOGIQUE : *Non évaluable*

PHYSIONOMIE

Infrastructures routières et de stationnement et leur environnement immédiat hautement perturbé

LOCALISATION

Superficie représentée : 78.51m²

ÉCOLOGIE

Altitude	Humidité	PH	Trophie
Non évaluable	*Non évaluable*	*Non évaluable*	*Non évaluable*

CORTEGE FLORISTIQUE
Espèces observées
Non évaluable

ETAT DE CONSERVATION
Non évaluable

VALEUR PATRIMONIALE
Flore : Non concerné
Faune : Non concerné

MENACES-CONSERVATION
Menaces : Habitat non menacé
Conservation : Habitat non menacé

STATUT
Directive Habitat : Non désigné
Liste rouge AURA : Non évaluable
Rareté AURA : Non évaluable

Source : Guide des habitats naturels et semi-naturels des Alpes du Jura méridional à la Haute Provence et des bords du Rhône au Mont-Blanc (Villaret et al. 2019)